Barfleur-Info



Printemps 2024

© Photo BNC



Mairie de Barfleur



Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

C'est un grand plaisir de renouer notre relation municipale au travers de ce Barfleur-Info qui, comme chaque année, a été conçu et mis en page par nos soins.

Au plan international et au cours de l'année 2023, le monde a connu de nouvelles crises sur lesquelles nous n'avons hélas aucun bras de levier. Par contre, il nous appartient de mettre tout en œuvre pour conforter et pérenniser notre qualité de vie locale que nous apprécions tant.

Pour ce faire, nous avons fait aboutir plusieurs réalisations et nous en poursuivons quelques autres.

L'aménagement du Jardin des Augustins ; l'aménagement du Mora ; la rénovation du stade en cours d'achèvement par l'installation d'un espace multisports ; la reconfiguration de l'accueil de notre camping municipal ; les travaux de restauration de l'église ; le plan d'amélioration de l'éclairage public ; un nouveau plan d'adressage et de dénomination de nos rues ; le nouvel aménagement de la station SNSM ; les nouvelles toilettes publiques cour des Augustins ; et enfin l'émergence d'une étude de « petite centralité » qui va conduire à un réaménagement complet du domaine maritime terrestre autour du port. Tels sont les sujets qui nous ont occupés cette année au sein de la mairie.

Nonobstant des moyens municipaux modestes, nous portons à bout de bras ces dossiers qui sont très lourds et très chronophages. Je salue à ce sujet l'engagement total de nos deux agents administratifs, de mes deux adjointes et du conseil municipal ainsi que l'aide financière et l'accompagnement essentiels de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et du Cotentin dans la mise en œuvre de nos projets.

Je salue également les excellents résultats de l'équipe du camping municipal, ainsi que l'action de nos agents techniques, très sollicités. Bienvenue à Ludovic, nouvel employé municipal qui succède à Vincent qui a fait valoir ses droits à la retraite. Merci Vincent pour toutes ces années passées parmi nous et bonne retraite !

Vous découvrirez avec intérêt le détail des réalisations énumérées ci-dessus.

Que l'année 2024 vous garde en bonne santé. Je forme le vœu qu'elle soit propice à la réalisation de vos projets. Qu'elle permette de belles rencontres, l'amitié, et le bonheur de vivre à Barfleur !

Votre maire,
Michel MAUGER

Les réalisations 2023 et les projets 2024

Le Mora : point d'avancement



Il y a un an nous vous annoncions la fin des travaux au rez-de-chaussée du Mora. Depuis, le nouveau musée « MAB » (Musée Atelier de Barfleur) a été implanté au 1er étage.

Notre intention était de mettre le bâtiment en exploitation avant l'été 2023 mais c'était sans compter sur des difficultés imprévues liées à la sécurité des personnes.

Nous avons dû revoir certains aménagements de sécurité : garde-corps aux fenêtres, clarification du fonctionnement d'un espace d'attente sécurisé (EAS), conformité avec de nouvelles normes électriques et d'alarme en cas d'incendie.

Rien ne nous aura été épargné mais au terme d'un très long feuilleton, la commission sécurité a enfin donné son feu vert à l'ouverture du Mora.

Nous disposons désormais d'un outil associatif de premier ordre, qui permettra de nouvelles animations.

L'église : études, mobilier et perspectives travaux



Du nouveau au sein de l'association des Amis de l'église qui a profondément renouvelé son bureau exécutif. Jean-Michel Pérignon succède à Laurent Clotteau en tant que président, Elisabeth Tincelin est nommée trésorière et Christian Picot secrétaire. Nous souhaitons le plus grand succès à cette nouvelle équipe ainsi qu'à ses associés bénévoles.

La municipalité et le président ont rencontré le conservateur en chef des monuments historiques afin de convenir d'un nouveau programme de restauration. Il s'agirait de remplacer les deux entraits en bois présents dans la nef par des tirants métalliques beaucoup plus discrets, de restaurer entièrement les enduits de la nef (murs et voûte), ainsi que les enduits de la tribune où est installé l'orgue.

A l'issue de ces travaux le relèvement de l'orgue pourra être effectué ce qui parachèvera cette nouvelle tranche de travaux. Des contacts ont été pris avec un maître d'œuvre afin de constituer les dossiers nécessaires en vue d'obtenir l'autorisation de travaux et les financements.

Le stade

Terrain propriété de la commune de Barfleur et situé route de Cherbourg à Gatteville-le-Phare, le stade fait l'objet depuis le début de la mandature d'un continuum de travaux destinés à offrir à la population un équipement sportif de qualité.

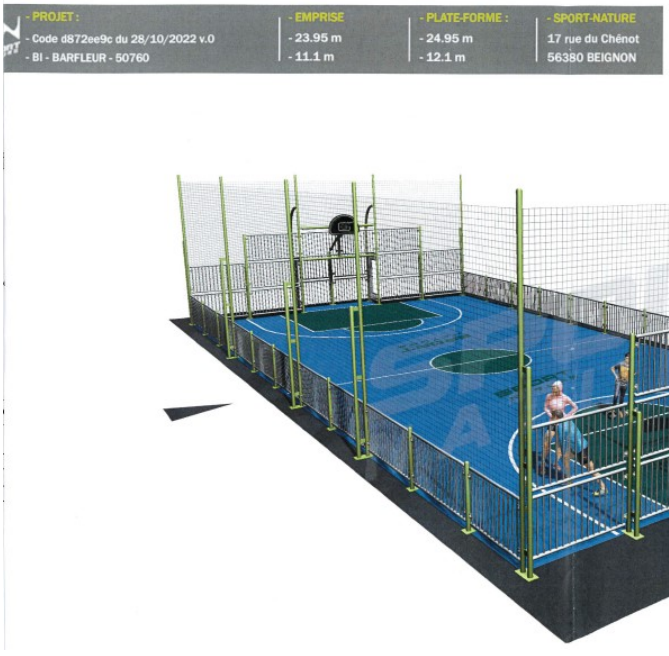
Un pas significatif a été accompli cette année grâce aux précieux appuis financiers de l'État (Agence Nationale du Sport et DETR - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), du Cotentin, et du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA).

La tribune désaffectée, lourdement amiantée, et la buvette en très mauvais état ont fait l'objet de destructions à la suite desquelles ont été entrepris :

- le changement de main courante et la réalisation d'une barrière d'accès, deux mises aux normes demandées par la Fédération Française de Football,
- la création d'un nouveau club-house par apport de deux bungalows.



Ces aménagements ont permis d'accueillir dans de très bonnes conditions le tournoi de Football des Plus Beaux Villages de France lors du week-end de l'Ascension et au stade de football de passer du classement T5 au classement T7 de la Fédération Française de Football.



Le terrassement du multisports (football, handball et basketball) a été entrepris en fin d'année 2023.

L'équipement lui-même devrait voir le jour au début du printemps 2024.

Il permettra d'offrir aux habitants, aux jeunes et aux publics scolaires et associatifs un lieu de pratique sportive libre d'accès ou programmé.

L'accueil du camping

Le chantier de reconfiguration de l'accueil du camping municipal et de création d'un snack a été mené avec brio par notre maitre d'œuvre le cabinet d'architecte Boisroux. Chose rarissime, les travaux ont été terminés avec un mois d'avance sur le planning !

C'est donc fin mai 2023 que l'équipe du camping a pris possession de ses nouveaux locaux qui permettent un accueil des clients dans de meilleures conditions, ajoutant une nouvelle offre de restauration à destination des campeurs mais aussi des personnes extérieures.



A l'issue de cette première saison estivale, le résultat s'avère très positif.

Avant la saison prochaine, il sera nécessaire de procéder à quelques aménagements mineurs au niveau de la terrasse, qui donne une vue sublime sur l'Anse de la Masse.

Avec cette réalisation, notre camping se positionne désormais à un haut niveau de qualité !

Les toilettes publiques cour des Augustins



Le local d'origine étant un peu trop grand, un espace de rangement sera réservé à la municipalité pour y entreposer du matériel.

Cette nouvelle installation devrait se révéler précieuse pour les usagers des autocars Cap Cotentin, dont l'arrêt se trouve à proximité, les visiteurs du jardin des Augustins, et plus largement les touristes venus découvrir Barfleur.

Comme annoncé début 2023, nous avions le projet d'aménager des toilettes publiques cour des Augustins (mairie) pour pallier à un manque crucial de cet équipement à proximité de la rue Saint Thomas Becket.

Le chantier a très bien avancé et devrait être totalement terminé d'ici fin février 2024.

Deux toilettes ont été installées dont une accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un plan de travail permettra de changer un bébé si nécessaire.



Extension, préservation et modernisation de la station SNSM

Les travaux de l'abri de la station SNSM de Barfleur s'inscrivent dans une double logique d'histoire et de modernité.

D'histoire puisqu'elle fut une des toutes premières stations françaises et qu'elle abrite, outre le « Crestey et Sauvé », ancien canot de 13 mètres en service de 1955 à 1997, de nombreux objets de mémoire et des états de service porteurs de l'historique des sauvetages effectués.





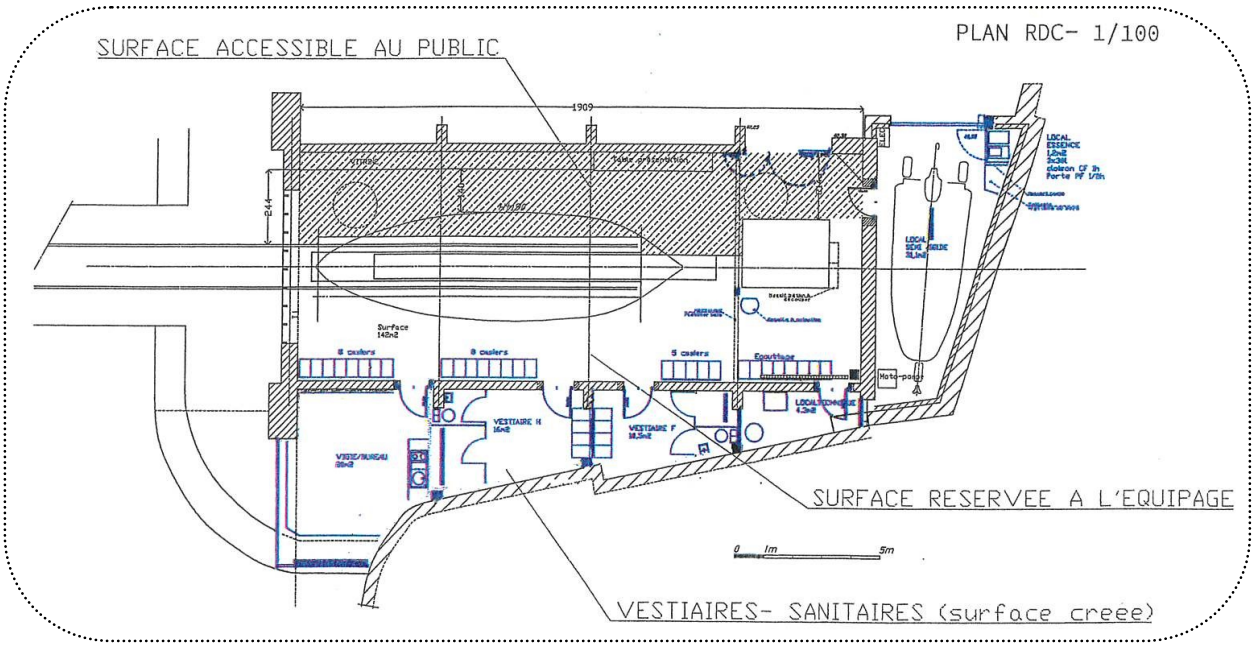
De modernité puisque, forte de ses 30 membres d'équipage, la station poursuit avec dynamisme les objectifs de ses missions.

Située face au Raz de Barfleur chahuté par de puisssants courants, à proximité de la zone de mouillage de Saint-Vaast-la-Hougue qui accueille de nombreux navires dans les situations de vents violents, et en vis-à-vis du futur parc éolien qui devrait s'implanter dans les cinq années qui viennent, elle est un maillon essentiel du dispositif de sécurité de nos côtes.

Face à ce double contexte la commune, propriétaire du lieu, et la SNSM ont œuvré pour :

- qu'un projet de modernisation de la station soit opéré comprenant l'installation de douches et de sanitaires, la création d'un espace de réunion, l'agrandissement de l'espace garage et la réorganisation des espaces de stockage ;
- que des travaux de restauration soient entrepris dans l'espace muséal de l'abri.

C'est au total un projet de 300 000€ HT dont il s'agit. Il bénéficie des efforts de financement conjoints de l'Etat (par un double concours : Fonds d'Intervention Maritime -FIM- et Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux -DETR), de la communauté d'agglomération du Cotentin, de la Région Normandie et du Département de la Manche. Les travaux devraient s'engager au printemps 2024 pour s'achever en fin de la même année.



L'aménagement de l'espace portuaire

« Petites centralités » et « Villages d'avenir »

Deux programmes au service de la réfection de l'environnement du port

Après la réalisation des équipements de ces dernières années (création de parkings de périphérie, mise en valeur d'espaces patrimoniaux, création d'un espace culturel et d'installations sportives…), les priorités urbanistiques de la commune se cristallisent autour de deux grands dossiers d'aménagement :

- l'espace portuaire actuellement très dégradé et inorganisé face aux nombreuses activités qui se le partagent : travail des professionnels de la pêche, fréquentation des plaisanciers, vie des bars-restaurants et des riverains, SNSM, déambulation des touristes dont cyclotouristes et randonneurs, accès à l'église, présence du marché et d'événements associatifs...
- la rue Saint-Thomas Becket qui traverse Barfleur et concentre la majorité des commerces, activités et équipements publics dans un contexte qui mérite lui aussi d'être reconfiguré.

« Petites centralités »

Face aux besoins exprimés, la commune a en premier lieu bénéficié du programme de « Petites centralités » proposé et très largement financé par le conseil départemental de la Manche et l'Établissement Public Foncier de Normandie.

Un cabinet d'urbanisme, l'Atelier de l'Ourcq, a ainsi engagé, en 2023, un travail considérable de réflexion auprès de la commune en relation avec les interlocuteurs de la DDTM, de la région, du département, de la SPL des ports, de l'EPFN et de la CA du Cotentin.

La commune dispose ainsi des conclusions d'une importante étude esquissant des possibles pour les projets d'aménagement de trois zones identifiées : port Nord (de la rue Saint-Thomas Becket à la station de la SNSM), port Sud (de la rue Saint Thomas Becket à la résidence du port) et la rue Saint Thomas Becket elle-même.

D'autres projets de moindre importance portant sur certains éléments du foncier et du bâti de la commune ont également fait l'objet d'examen et de propositions. Jugés non prioritaires, ils pourront néanmoins servir de base à des actions futures.

L'ensemble de la réflexion investit les champs propres aux mobilités douces (en relation avec les communes limitrophes), à l'environnement (végétalisation, dés-imperméabilisation des sols, gestion des eaux pluviales, biodiversité), au patrimoine et au cadre de vie (mise en valeur de caractéristiques patrimoniales dont les vestiges de guerre, recherche d'un agrément de vie pour tous), mais aussi à la valorisation des activités économiques (pêche, commerce, restauration…).

Dans un premier temps, la commune a décidé de se consacrer au projet global « port Nord et port Sud » dont les travaux se réaliseraient en deux phases séparées et de laisser à l'appréciation de la prochaine équipe municipale la mise en perspective du projet de la rue Saint-Thomas Becket.



« Villages d'avenir »

Nouvelle très encourageante, la préfecture a, fin 2023, retenu la candidature de la commune au programme « Villages d'avenir » qui ouvre l'accès à un très précieux appui en matière d'ingénierie de ce grand projet dont il est attendu, au-delà de Barfleur, un élément de valorisation du territoire du Val de Saire et du Cotentin.

Calendrier

Cet ambitieux projet suppose une programmation sur plusieurs années avec un décalage prévu entre :

- le projet port Nord dont les travaux pourraient s'envisager en 2026 après réalisation, en 2024 et 2025, des procédures d'appels d'offre de maîtrise d'œuvre, de finalisation du projet puis d'appel d'offre auprès des entreprises, menées en parallèle des phases administratives et financières liées aux deux projets Nord et Sud.
- les travaux de la phase Sud pourraient, dans la suite logique des opérations, se voir menés en 2027.

Ce grand projet fera l'objet d'information et d'échanges auprès des professionnels et des habitants de Barfleur selon un calendrier défini au fil de sa préparation.

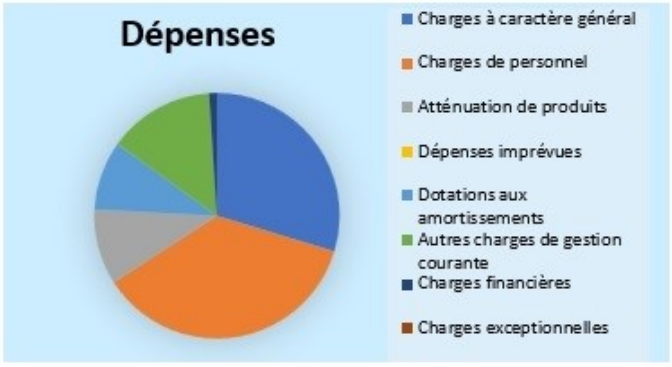


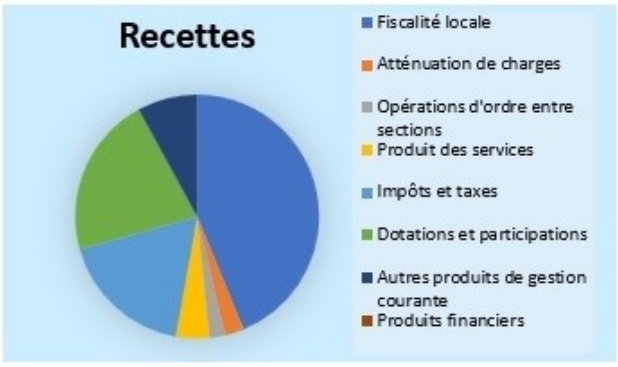
Éléments budgétaires (source : compte administratif 2023)

Fonctionnement : excédent 198 730 €

Dépenses 2023	
Charges à caractère général	173 719 €
Charges de personnel	211 525 €
Atténuation de produits	58 276 €
Dépenses imprévues	- €
Dotations aux amortissements	53 156 €
Autres charges de gestion courante	82 010 €
Charges financières	5 955 €
Charges exceptionnelles	- €
TOTAL	584 642 €

Recettes 2023	
Fiscalité locale	343 122 €
Atténuation de charges	19 820 €
Opérations d'ordre entre sections	16 155 €
Produit des services	34 800 €
Impôts et taxes	139 475 €
Dotations et participations	167 545 €
Autres produits de gestion courante	62 447 €
Produits financiers	8 €
Produits exceptionnels	- €
TOTAL	783 372 €

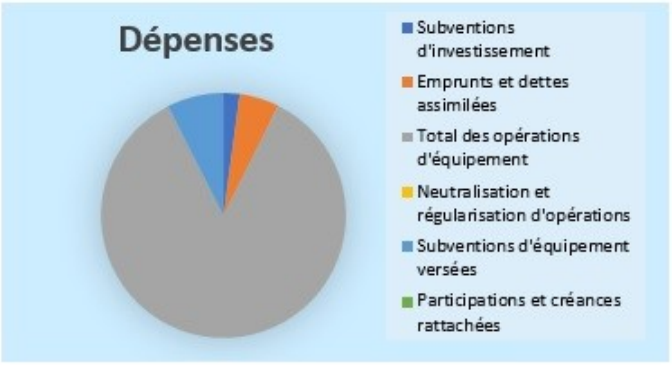


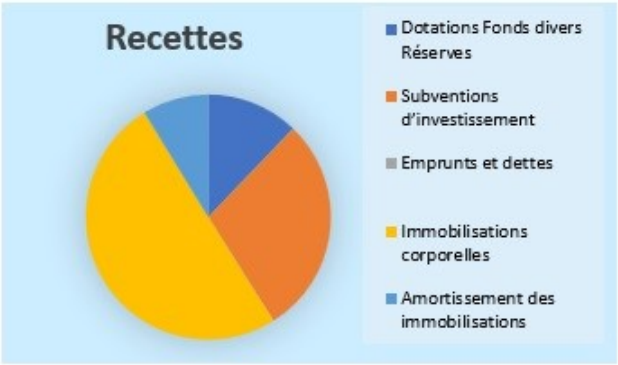


Investissement : déficit 142 923 €

Dépenses 2023	
Subventions d'investissement	16 155 €
Emprunts et dettes assimilées	39 370 €
Total des opérations d'équipement	639 832 €
Neutralisation et régularisation d'opérations	- €
Subventions d'équipement versées	56 349 €
Participations et créances rattachées	- €
TOTAL	751 706 €

Recettes 2023	
Dotations Fonds divers Réserves	74 241 €
Subventions d'investissement	175 699 €
Emprunts et dettes	164 €
Immobilisations corporelles	305 523 €
Amortissement des immobilisations	53 156 €
TOTAL	608 783 €





Le camping municipal



Une nouvelle saison positive !

La rénovation du bâtiment d'accueil s'est achevée en juin 2023. Les vacanciers sont dorénavant accueillis dans un lieu plus spacieux, dans lequel a été créé un espace restauration rapide ainsi qu'un bar licence 3, ouvert à tous, et donnant sur une grande terrasse avec vue imprenable sur la mer et notre beau village.

La clientèle est venue nombreuse et a pu profiter d'un printemps clément. La haute saison, elle, n'a pas été aussi belle que l'été précédent, mais nos campeurs sont courageux et déterminés : le camping a été complet durant toute cette période ! Et malgré le ciel chaotique des vacances de la Toussaint, la saison automnale a été relativement bonne et nos clients ont même pu profiter de la terrasse.

La saison 2023 se termine avec un nouveau bilan positif : une augmentation du chiffre d'affaires d'environ 10 % !



Pour la saison 2024, l'offre d'hébergement sera complétée par l'acquisition de petites habitations en bois, mais aussi par le renouvellement de certains mobil homes plus anciens. La terrasse du snack quant à elle, sera légèrement agrandie, la carte améliorée et des animations programmées !

Depuis plusieurs années, le camping investit de façon significative dans le domaine de l'accessibilité, afin d'obtenir la labélisation « Tourisme et Handicap », un label qui tient à cœur à toute l'équipe qui espère l'obtenir en 2024.



La bibliothèque municipale

En 2023, la bibliothèque municipale a bénéficié d'une hausse de son budget annuel afin d'augmenter les acquisitions de livres et d'offrir à nos lecteurs un éventail d'ouvrages plus important sur le fond communal.

La convention avec la Bibliothèque Départementale de la Manche (BDM)

Afin de disposer d'un choix de livres plus conséquent, la mairie de Barfleur a signé en 2021 une convention de partenariat permettant aux lecteurs et partenaires de la bibliothèque de bénéficier d'un assortiment d'ouvrages plus varié et bien plus important. Ainsi, cette convention permet aux bénévoles de la bibliothèque municipale de Barfleur, d'emprunter à la BDM environ 2 000 livres par an. Ils sont renouvelés régulièrement lors des navettes mensuelles et lors de deux gros échanges semestriels (environ 450 livres à chaque fois).

Les échanges sont réalisés à Saint-Lô dans les locaux de la BDM qui compte un fond de 250 000 livres. En fonction des attentes et des réservations des lecteurs, nos bibliothécaires choisissent les ouvrages mais tentent toujours de dénicher des nouveautés et des pépites à faire découvrir à nos adhérents !

Le partenariat avec la BDM donne aussi l'occasion de prendre part au festival du conte « Histoire(s) d'en Découdre » qui se déroule chaque année, début octobre.



La bibliothèque de Barfleur a eu la chance cette année d'être sélectionnée ; nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir Najoua Darwiche, conteuse franco-libanaise, le dimanche 8 octobre 2023 dans le magnifique jardin des Augustins.

Cette convention offre la possibilité de réserver de nombreux outils d'animation pour nos partenaires (écoles et centre de loisirs). Ainsi, l'exposition « Mission Océan » et un jeu « Le Petit Prince » ont été empruntés pour l'école Sainte Marie Madeleine, et le paravent « Grandimage Fête Foraine » pour le centre de loisirs.



Pour leurs animations avec les enfants, Corinne et Sylvie utilisent régulièrement le kamishibaï (technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un petit théâtre appelé butaï). Les enfants adorent ! La BDM dispose d'un très beau choix d'histoires dans cette technique de contage.

Grâce à ses services variés, la BDM accompagne toute l'année les animateurs de la bibliothèque qui participent régulièrement à des formations et rencontres dans le département, afin d'améliorer leurs connaissances et compétences.

Nous tenons à remercier chaleureusement notre équipe de bénévoles, composée de Françoise Anquetil, Corinne Delisle, Yves Douesnard, Béatrice du Mesnildot, Sylvie Lapie, Odile Monchablon et Anne Perrier qui contribuent, par leur présence, leur dynamisme et leur professionnalisme au bon fonctionnement et au rayonnement de notre bibliothèque !

L'EHPAD

L'EHPAD Le Chosel a vu l'année 2023 défiler à grande allure rythmée tant par des motifs de satisfaction que de contrariétés. En toile de fond le projet architectural de l'EHPAD du Val de Saire qui va bien sûr concerner le site du Chosel durant ces prochaines années. La consultation des entreprises ayant trait à la reconstruction à neuf du site La Goudalie à Saint-Vaast a été relancée le 10 novembre 2023. La suite des évènements est attendue début 2024.

Le contexte économique ne facilite pas la gestion de notre établissement, et les diverses augmentations de prix (énergie, alimentation, …) sont venues dégrader nos résultats. La première conséquence impacte directement nos résidents qui ont vu le prix de journée augmenter de 6% sur l'année. La situation financière des établissements comme le nôtre est commune à toutes les structures médico-sociales du département et d'ailleurs.

Pour autant, nous n'avons pas changé nos habitudes à Barfleur. Les résidents continuent à bien manger (ce sont eux qui le disent !), et les cuisiniers ont à cœur de poursuivre la démarche entreprise maintenant il y a deux ans : augmenter la qualité des produits travaillés comme le veut la loi EGALIM.

Si des habitudes sont conservées, d'autres sont rétablies. Les échanges avec les plus jeunes se sont multipliés durant cette année, comme à l'occasion de la chasse aux œufs ou encore lors d'après-midis « chantants » à l'EHPAD, sans oublier la « semaine bleue » où les rencontres ont été riches.



Des nouveautés ont également été proposées : ainsi, sur douze lundis consécutifs, les résidents ont pu bénéficier de l'intervention d'un maître d'armes venu organiser la pratique adaptée de l'escrime auprès des résidents, dans le cadre de l'année olympique qui s'annonce.

L'année 2024 s'avère décisive pour le projet architectural, et au vu de la morosité actuelle des actualités, sera placée sous le signe de la bonne humeur préservée !

Guillaume HURET
Directeur de l'EHPAD du Val de Saire

La municipalité profite de ce bulletin annuel pour saluer Monsieur Maurice Lecoutour, résident à l'EHPAD du Chosel, désormais le doyen masculin des Français, qui fêtera ses 110 ans le 12 mai 2024.

Nous lui souhaitons de conserver encore longtemps son esprit alerte et son œil vif !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Depuis toujours à Barfleur, l'action sociale est conduite sous l'égide du CCAS. Celui-ci est constitué de personnes élues et non élues qui décident, en toute confidentialité, des actions à mener ou des aides à apporter. Rappelons que le CCAS prend en charge le repas annuel des aînés, le Noël des enfants, l'aide alimentaire via le Panier du Val de Saire qu'il subventionne, et quelques aides ponctuelles en cas de nécessité.

Pour plus de simplicité dans la gestion budgétaire, la direction générale des finances publiques nous a vivement incité à incorporer la gestion du CCAS à celle de la commune et à réintégrer son action dans une commission spéciale extra-municipale. Après longue réflexion, le conseil municipal a donné son aval à cette nouvelle organisation, garantissant la confidentialité indispensable au bon fonctionnement de l'action sociale. Une commission sociale de composition identique à celle de l'ancien CCAS est ainsi maintenue.

Le repas des Ainés



Comme chaque année, les Aînés de Barfleur, habitants en résidence principale, âgés de 67 ans et plus, étaient conviés par le CCAS pour partager le traditionnel repas des Aînés. Ce rendez-vous annuel leur permet de se rencontrer, d'échanger, de renouer des liens et surtout de partager un moment festif.

Près de 60 convives se sont ainsi réunis le dimanche 29 octobre 2023 au restaurant Le Panoramique de La Pernelle. L'occasion pour Michel Mauger, Président du CCAS de Barfleur, de mettre à l'honneur les deux doyens de la journée, Madame Marie Choisy et Monsieur Pierre Henriet. Des présents leur ont été remis, une rose a été offerte à chaque dame de l'assemblée. Repas gastronomique et bonnes saveurs, vins fins et dessert savoureux, tous les participants ont apprécié cette journée conviviale et festive.

Le CCAS a également organisé la livraison d'une vingtaine de colis pour les Barfleuraises et Barfleurais qui ne pouvaient se déplacer au déjeuner pour raison de santé.

Le Noël des petits Barfleurais

C'est le samedi 9 décembre 2023 que le CCAS a célébré le Noël des petits Barfleurais.



Au programme de cet après-midi : une séance de cinéma offerte aux enfants de 5 à 11 ans alors que les plus âgés recevaient une place pour une séance « libre ».

Les enfants ont assisté à la projection de « WISH » où Asha vit à Rosas, un royaume fantastique où tous les souhaits peuvent littéralement s'exaucer. Dans un moment de désespoir, elle adresse un vœu sincère et puissant aux étoiles auquel va répondre une force cosmique : une petite boule d'énergie infinie prénommée Star.



Ensemble, Star et Asha vont affronter le plus redoutable des ennemis, le Roi Magnifico et prouver que le souhait d'une personne déterminée, allié à la magie des étoiles, peut réellement produire des miracles...

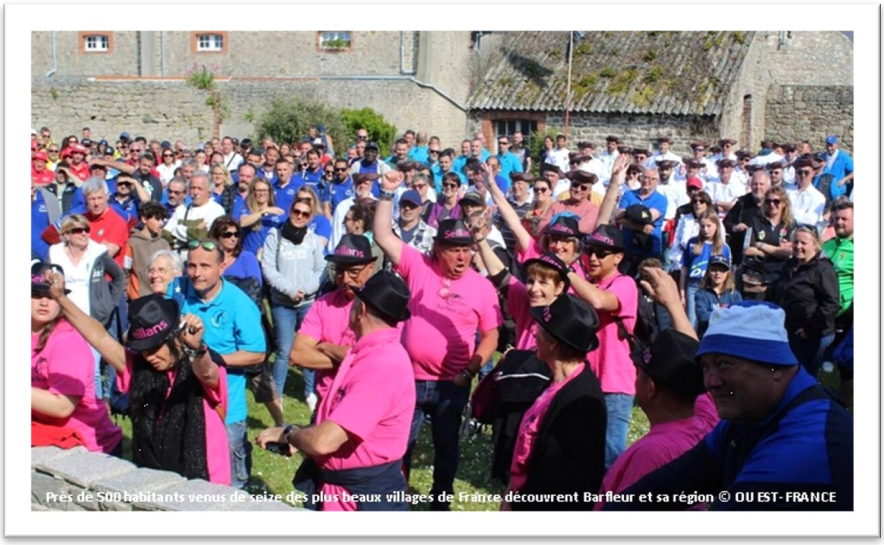
Le père Noël est arrivé après la séance de cinéma, pour distribuer des cadeaux aux petits Barfleurais âgés de 2 à 5 ans et des chocolats pour tous les enfants.

Un goûter a clôturé cet après-midi festif : une pause gourmande pour tous les enfants et les parents présents !

Cela s'est passé l'an dernier...

Le tournoi de football des Plus Beaux Villages de France

Chaque année, pendant le week-end de l'Ascension, se déroule le tournoi de football vétéran des Plus Beaux Villages de France. Barfleur avait postulé pour organiser le tournoi 2023. C'est donc grâce au Club Sportif de Barfleur (CSB) que nous avons reçu environ 500 personnes venues de la France entière.


Près de 500 habitants venus de seize des plus beaux villages de France découvrent Barfleur et sa région © OUEST-FRANCE

Un pot de bienvenue a été organisé dans le jardin du Mora permettant de faire découvrir à nos visiteurs d'un week-end quelques boissons et spécialités culinaires de notre magnifique région !

L'organisation a été parfaite, la météo favorable, l'ambiance joyeuse et détendue. L'accueil aux trois dîners du soir a été sublime, grâce à l'installation d'un chapiteau sur le terrain du Crako.

La municipalité félicite à nouveau le village de Hunspach, vainqueur du tournoi, et remercie les organisateurs qui ont fait des prouesses, et qui ont véhiculé à cette occasion une très belle image de Barfleur.

Les Plus Beaux Villages de France®

Le Tatihou Tour

Chaque année, au mois d'août, le festival des Traversées Tatihou s'empare de l'île et de ses environs.

Évènement incontournable de l'été, ce festival met en lumière les musiques du large avec une programmation variée.

Dans ce cadre, nous avons eu le plaisir d'accueillir, le 30 août 2023, le groupe argentin « Aguamadera » créé par María Cabral et Marco Grancelli qui mélangent le folklore sud-américain avec des arrangements modernes.

Ils s'approprient de grands titres classiques à travers des versions très personnelles, avec élégance et humilité.

Jouant à la fois des chansons traditionnelles et leurs propres compositions, ils nous ont proposé un voyage à travers la culture latine, soutenu par deux magnifiques voix et une maestria instrumentale.



Josette Travert, une enfant de Barfleur mise à l'honneur



Dans les années 1950, Josette Travert débuta son cursus scolaire dans l'ancienne école, désormais salle polyvalente de notre commune.

Enfant du couple d'instituteurs du village, Josette demeure avec sa famille rue Saint Nicolas dans une maison dont les fenêtres donnent sur la cour de l'école. Il se dit que Josette, le matin, avait la fierté de venir par la rue et non par la petite porte de sa maison qui, du fond du jardin, donnait directement sur l'école.

Quelques années plus tard, Josette Travert entreprend de remarquables études à l'Université de Caen. Après un cursus d'ingénieure chimiste, major de sa promotion, elle intègre l'équipe de chercheurs de l'IUT de Caen et obtient son diplôme de docteur ès sciences.

De là, elle poursuit une brillante carrière : tout d'abord directrice de l'IUT de Caen (1992-1998), elle est élue présidente de l'université (1998-2001), avant d'être nommée rectrice de l'académie de Grenoble (2001-2013) puis de se voir confier un second mandat à la présidence de l'Université de Caen.

Josette Travert, brutalement disparue en 2018 à l'âge de 72 ans, avait gardé un lien très fort avec le village de son enfance.

La cérémonie s'est déroulée le 6 mai 2023 en présence de son époux Monsieur Georges Travert et de ses deux filles, Nathalie et Catherine, elles-mêmes brillantes scientifiques.

Devant la plaque apposée pour honorer sa mémoire et réalisée par Ingrid Guilbert, potière de Barfleur, Michel Mauger, a souligné le caractère remarquable du parcours de cet enfant du pays et souhaité qu'il puisse inspirer les jeunes de notre commune.

Point d'orgue...

L'association des Amis de l'église, sous la présidence de Laurent Clotteau et avec l'appui de Gilles Roptin, a fait procéder en 2023 à une restauration partielle de l'orgue de l'église Saint Nicolas : si le soufflet principal et le soufflet secondaire ont pu se contenter de quelques reprises, les 142 petits soufflets correspondant aux 142 notes de l'instrument ont été refaits à neuf.

Voici, dans l'attente des travaux de relevage qui permettront une restauration complète de l'instrument, une étape significative et annonciatrice de beaux moments musicaux.

Hubert Bouet, Barfleurais d'adoption et organiste, a accepté la fonction de titulaire de l'orgue de l'église Saint Nicolas ce dont nous le remercions chaleureusement. Nul doute que sous sa houlette l'orgue de Barfleur va reprendre vie.

Joli symbole : le samedi 8 juin 2024 à 18h30, Hubert Bouet à l'orgue et Jean-Michel Pérignon, nouveau président des Amis de l'église, à la flûte, vous donnent rendez-vous pour un concert.

Une façon aussi pour notre petit village d'apporter une note musicale en l'honneur du 80ème anniversaire du débarquement.



La vie des commerces et services

De la mercerie…

Au printemps 2023, pour cause d'un départ à la retraite bien mérité, Isabelle Geffroy a mis un terme à l'activité de la mercerie de Barfleur qui a œuvré au service de nombreuses générations. Nous la remercions et la félicitons de la longévité de son parcours commercial et lui souhaitons une poursuite sereine et heureuse de sa vie barfleuraise.

… à la pratique cycliste

Le 32 rue Saint Thomas Becket a rapidement trouvé preneur. Frédérique et Clément Osset, les créateurs des « Vélos de Saint-Vaast-la-Hougue », sont venus y ouvrir la petite sœur de l'enseigne saint-vaastaise, logiquement dénommée les « Vélos de Barfleur ». Idéalement situé face au bureau de l'Office de Tourisme, le point de location de vélos vient enrichir l'offre touristique de notre village en ouvrant aux amateurs la voie des circuits du Val de Saire. L'activité est par nature saisonnière : l'ouverture 2024 est prévue d'avril à octobre.





Cotentin Immobilier

Cotentin Immobilier a par ailleurs, comme il le souhaitait, ouvert une antenne permanente dans son bureau de la rue Saint Thomas Becket.

C'est à Emmanuelle-Jeanne Doucet, agente commerciale indépendante pour le compte de l'enseigne et professionnelle expérimentée qu'il revient désormais d'assurer la mission.



Le Conquérant

L'ancien hôtel Le Conquérant devenu chambres d'hôtes n'a, quant à lui, peut-être pas dit son dernier mot.

A suivre en 2024…

Au n°40

Fin 2023, la SC Rali a repris le commerce laissé libre du n°40 de la même rue pour y ouvrir une nouvelle activité qui reste encore confidentielle mais qui pourrait voir le jour dès juin 2024.



Un taxi barfleurais

Dominique Gaillard se propose d'ouvrir en 2024, une activité de taxi.

Un service appréciable pour les habitants de notre commune et des villages avoisinants. Contact : 06 87 86 87 60

La vie scolaire

École Sainte Marie-Madeleine

Le lundi 4 septembre 2023, l'école de Barfleur s'est embellie des 92 sourires de ses élèves, et de la joie de se retrouver pour une nouvelle année scolaire. Nous avons accueilli une nouvelle enseignante, Madame Cécilia Marboeuf, en classe de CE1/CE2.

Dans la continuité du projet de sa fondatrice Julie Postel, l'école Sainte Marie Madeleine est une école où il fait bon grandir, ouverte à tous et animée par un esprit de famille qui accompagne chacun à trouver sa place.

En 2024 nous fêterons les 250 ans de l'école. Cet anniversaire sera le fil conducteur des projets pédagogiques au travers d'un voyage imaginaire dans l'histoire et dans le monde en créant des liens avec les autres écoles portées par la congrégation de Sainte Marie Madeleine Postel : en Afrique, en Inde, en Angleterre, en Irlande, en Allemagne…

L'engagement et le dynamisme de l'Association de Parents d'Élèves (APEL) présidée par Madame Laura Boyère, accompagnent tous ces projets.

Le soutien de l'APEL a permis en juin 2023 d'offrir à l'ensemble des élèves, une journée à Festyland, véritable moment de détente et de partage, qui a contribué à renforcer les liens entre petits et grands et à se créer des souvenirs communs.

Cette année 2024 d'ailleurs est dédiée aux souvenirs d'école : si vous êtes un ancien élève, ancien enseignant, parent ou ami de l'école de Barfleur, vous pouvez nous contacter pour nous partager vos histoires les plus mémorables. Une exposition aura lieu à partir du mois de mai à la Chapelle de la Bretonne et une grande fête anniversaire est prévue le samedi 1er juin 2024 à l'école.

Elodie Lerogeron Directrice

École Sainte Marie Madeleine
Barfleur

Contacts : 02 33 23 11 22 - ecole.barfleur@gmail.com
Facebook : Julie Postel



L'école Guillaume de Normandie

Après une année jalonnée de visites aux musées, de spectacles et de rencontres d'artistes, les élèves de l'école Guillaume de Normandie vont découvrir notre vaste monde.

Pour cette année scolaire 2023-2024, l'équipe enseignante fait voyager ses élèves autour du monde. C'est ainsi que les 80 élèves et les maitresses des 5 classes vont visiter virtuellement les nombreux pays du monde et leur culture, mais aussi les coutumes, les sports pratiqués, les aliments typiques de chaque continent.

Pour commencer ce grand périple, les élèves ont pratiqué l'initiation à la balle ovale en même temps que se déroulait la coupe du monde de rugby.



Ils ont eu la chance de pratiquer avec un sportif professionnel qui leur a transmis quelques notions et qui a rassuré enfants et parents sur le fait que le rugby est un sport d'équipe, de respect, accessible à tous et qui peut se pratiquer en toute sécurité dans le respect des règles de sécurité.



Les enfants poursuivent ainsi leur voyage en cuisinant des plats qu'ils pourraient déguster s'ils se rendaient dans ces pays étrangers.

A chaque période, chaque classe cuisine un plat du pays étudié et le fait déguster aux autres classes.

En fin d'année, ce sera un menu complet qui sera ainsi concocté par les élèves après bien sûr une étude sérieuse de l'équilibre alimentaire.

Afin de découvrir le monde et ses spécialités, un partenariat avec la bibliothèque municipale de Barfleur a été établi pour le prêt de nombreux livres sur ces thèmes.

L'école a également investi dans une cinquantaine de beaux livres que les enfants peuvent feuilleter en temps libre et ainsi voyager par la lecture qui est une priorité pour l'équipe enseignante.

C'est aussi en se rendant au théâtre de Cherbourg que les élèves de la GS au CM2 découvriront des spectacles de danses du monde.

Voir le monde, c'est aussi découvrir des animaux que les enfants ont eu peu l'occasion de fréquenter, c'est ainsi que les plus petits visiteront le zoo de Champrepus. Quant aux plus grands, une visite de Jersey et de son zoo d'animaux en voie d'extinction leur donneront l'opportunité de s'immerger dans une zone étrangère et pratiquer l'anglais qu'ils étudient en classe.

Et enfin pour clôturer l'année 2023, après une sortie au cinéma, un bonhomme venant du Pôle Nord est venu leur conter ses aventures autour d'un goûter de Noël. Il est venu accompagné de nombreux cadeaux pour chaque élève et pour les classes.

Toute l'équipe enseignante est heureuse de pouvoir offrir aux élèves une culture, des valeurs tout en menant des apprentissages conformes aux instructions officielles. Et tout ceci sans participation financière des familles.

Merci au Sirsev qui aide au financement et à l'association de parents d'élèves qui organise de nombreuses actions qui nous aident à finaliser nos projets.

Françoise Sciboz Directrice

École Guillaume de Normandie – 18 rue des Pestils – 50760 MONTFARVILLE
Contacts : 02 33 23 12 10 - ce.0501523j@ac-normandie.fr
Mme la directrice reçoit le lundi toute la journée et sur RDV

Le Comité des Fêtes : les Vikings invités au Crako

Dans la suite logique du Salon du Livre qui s'est tenu le 9 avril sur le thème de la Normandie et qui a rencontré un très beau succès, le Comité des Fêtes a décidé de consacrer toute son énergie à une grande manifestation organisée au Crako, sur le même sujet.

Après avoir, en 2011, consacré son premier salon du livre au 11e centenaire de la naissance de la Normandie, puis en 2016, fait venir le Dreknor et ses Vikings à l'occasion du 950e anniversaire de la bataille d'Hastings, le Comité des Fêtes a voulu, en 2023, rendre à nouveau hommage à l'histoire médiévale de notre commune.

Pour les hommes du Nord, Barfleur signifiait le cap du petit golfe. C'est dans notre port qu'a été construit le drakkar « La Mora » offert à Guillaume par son épouse Mathilde. Destiné à la conquête de l'Angleterre, ce navire était piloté par un jeune Barfleurais du nom d'Etienne. Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre sont eux aussi passés par Barfleur, le port le plus important de la région en ces temps reculés.

Les deux journées, des 15 et 16 Juillet 2023, furent donc consacrées à la commémoration de l'histoire des « Northmen » venus nous envahir aux IX e et X e siècles. Si nous ne pouvons oublier les violentes exactions commises par les guerriers Vikings, nombreux sont ceux d'entre eux qui, dans une intelligente politique d'intégration, se sont rapidement fondus dans la population.

A l'occasion de cette fête nous avons eu la fierté d'accueillir dans notre port le Dreknor ainsi que de nombreux vaquelottes et vieux gréements. Vingt tentes et une quarantaine de reconstituteurs ont reproduit la façon de vivre des Vikings.

Autour du Vrekk, l'annexe du Dreknor, située au centre du site, des intervenants ont expliqué la construction des bateaux, et notamment celle du Dreknor. Chaque tente exposait une forme d'artisanat : forge, taille sur pierre, travail du cuir, travail du bois mais aussi bougies, tissage, bijoux, perles en verre, laine...

Un grand spectacle de combats a eu lieu les samedi et dimanche. Les démonstrations de manipulation des épées, haches, lances et autres armes furent très impressionnantes. Les jeux normands ont également connu un grand succès.

Beaucoup de visiteurs ont fréquenté le site pendant ces deux jours malgré le temps très incertain. Le vent a empêché quelques bateaux de sortir et les régates ont été réduites mais le Comité, très satisfait de la manifestation, a reçu de nombreuses félicitations. Plusieurs associations ont participé à notre fête comme les Vieux Gréements, le CSB et nous les remercions pour leur aide.

Christiane Gancel Présidente



Paul Blanvillain : mise en perspective d'une possible exposition à l'été 2024



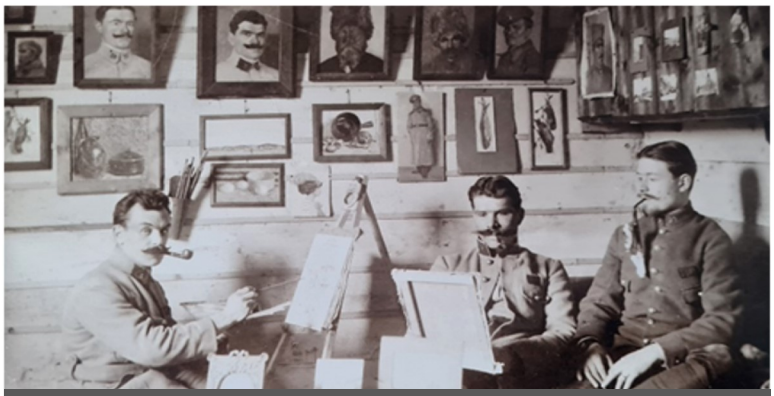
Les amateurs des vieux gréements le sont par intérêt pour la navigation à l'ancienne, mais aussi pour le charme des vieilles coques, de leur comportement à la mer ou de leur esthétique.

Celles qui subsistent dans le port évoquent un temps où le site de Barfleur, outre les vaquelottes et plattes, bautiers et demi bautiers, offrait aux visiteurs la vue sur les yachts de plaisance et autres bateaux séduisants au regard. C'est pour ces raisons que notre petit port a attiré des peintres de grande renommée.

Et si Signac, Guillemet, Vander et tant d'autres ont, lors de leurs passages, immortalisé le port, il est primordial de rappeler que Barfleur a donné naissance, à la fin du XIXe siècle, à un peintre de grand talent, Paul Blanvillain (1891- 1965).

Paul Blanvillain fut fait prisonnier en Allemagne durant la première guerre mondiale où il fit une rencontre artistique fondamentale en la personne de Fernand Lantoine, un peintre de l'école franco-belge. Hormis cette expatriation forcée, Paul Blanvillain ne quitta guère Barfleur à laquelle son histoire personnelle est très liée.

Au point qu'il refusa les propositions d'exposition dans les salons ou les galeries parisiennes, où il aurait pu succéder à ses illustres prédécesseurs, Guillaume Fouace et Jean-François Millet.



Paul Blanvillain, pendant sa captivité, en compagnie de Fernand Lantoine.

Mais, suivant les témoignages de sa famille, une probable absence d'ambition, une solide allergie à Paris et une volonté farouche de rester dans le Val de Saire lui firent écarter ces opportunités.

En revanche, il exposa régulièrement dans les salons normands, à la suite desquels le journal « L'Ouest Eclair » fit de ses œuvres des commentaires élogieux.

Dans l'esprit de mise en valeur du patrimoine maritime barfleurais qui a présidé à sa création, l'association « Barfleur, Voile & Tradition » s'est associée à l'association « Au fil du temps en Val de Saire » pour organiser une exposition.

L'idée est donc de réaliser une rétrospective de l'œuvre de Paul Blanvillain, tout en retraçant son histoire barfleuraise. Les organisateurs sont intéressés par tout témoignage de personnes qui l'auraient connu, qui seraient en possession d'œuvres ou de reproductions d'œuvres de l'artiste. Pour toute contribution quelle qu'elle soit, n'hésitez pas à contacter les organisateurs.

Pour le groupe de pilotage organisateur, Pascal Le Doledec (Président de Barfleur, Voile & Tradition)
Tél : 06 12 11 40 84 – E-mail : ledo44@orange.fr.

L'Amicale des Anciens Combattants de Montfarville Barfleur

Monsieur Félix Quentin qui a vaillamment présidé l'Amicale durant près d'une vingtaine d'années a dû démissionner pour raison de santé. En témoignage de notre reconnaissance pour son dévouement, le titre de Président honoraire lui a été décerné.

Une nouvelle équipe s'est donc constituée afin d'assurer la pérennité de l'Amicale.

Le nouveau bureau s'est assigné pour objectifs :

- le maintien des activités existantes,
- la présence aux différentes manifestations patriotiques de nos communes,
- la mise en valeur de la fameuse bitte d'amarrage mise en place par les Américains en 1944, à l'angle du quai Henri Chardon, ceci avec le concours de la commune de Barfleur et dans le cadre des futurs travaux d'aménagement du port,
- le recrutement de nouveaux membres : bienvenue à celles ou ceux qui voudraient rejoindre notre association,
- la poursuite de relations constructives avec les autorités, les mairies et leur personnel administratif, sans oublier l'Association Cantonale des Anciens Combattants de Quettehou.

Tous nos remerciements vont aux communes pour leurs subventions, aux commerçants pour leurs participations et aux membres bienfaiteurs pour leurs dons et leur générosité.

Rappelons les valeurs qui fondent l'association et que nous entendons défendre : valeur morale, devoir de mémoire et esprit d'amitié entre les membres.

Au nom du comité et du bureau,

Yves Monfeuillart Président de l'amicale



Le pot des associations



Le 8 novembre dernier, Monsieur le Maire a invité les présidentes et présidents des associations et leurs bénévoles à la deuxième édition du « pot des associations ». Un moment privilégié de rencontre entre les acteurs associatifs et les acteurs municipaux qui tout au long de l'année travaillent main dans la main au profit de la vie et de l'animation de la commune.

Notre petit territoire barfleurais ne compte en effet pas moins de vingt associations qui œuvrent dans les domaines culturels et sportifs, sociaux et patrimoniaux avec une implication et un savoir-faire qui méritent notre respect et notre reconnaissance.

Cette manifestation offre l'occasion de saluer également les bénévoles qui animent avec beaucoup de dynamisme notre bibliothèque municipale, sans oublier les généreux citoyens qui savent donner ponctuellement de leur temps et de leur énergie quand les besoins s'en font sentir.

Tout ceci contribue à la vitalité de notre village : notre bulletin municipal nous donne l'occasion de leur exprimer un très grand merci et de saluer tout particulièrement le dévouement de quatre responsables d'associations qui ont quitté leurs fonctions en 2023 après de riches années de présidence :



Christiane Gancel, présidente du comité des fêtes,

Félix Quentin, président de l'Amicale des anciens combattants, auquel succède Yves Monfeuillart,

Laurent Clotteau, président des Amis de l'église, auquel succède Jean-Michel Pérignon,

Cécile Berneron, fondatrice et présidente d'Art'Mâteur, qui ne quitte pas le monde de l'art puisqu'elle est nouvellement élue présidente de l'association B'Art'fleur.

Merci aux dirigeants sortants, bienvenue aux dirigeants entrants et tous nos vœux pour la poursuite de nos collaborations constructives en 2024.

Les Amis de l'église de Barfleur

L'association toujours active a connu au cours de l'année 2023 un grand changement dans l'équipe qui en constitue le bureau puisque Laurent Clotteau, président depuis plus de sept ans, Gilles Roptin trésorier, et Annie Bunel secrétaire ont présenté leur démission lors de la dernière assemblée générale du 12 août.

Le conseil d'administration qui a suivi a élu à l'unanimité Jean-Michel Pérignon à la présidence. Ce dernier déclare être engagé dans la poursuite des activités de l'association et estime qu'il devra faire au moins aussi bien que le président sortant et que le défi est de taille.

Depuis août dernier, une nouvelle équipe a été constituée avec Elisabeth Tincelin trésorière, Christian Picot secrétaire et Anne-Lous Plantinga restée à son poste de chargée de communication.

Les premières actions de l'équipe furent de prendre attache avec les divers organismes avec lesquels l'association doit travailler afin d'assurer la continuité des bonnes relations déjà établies et de renouveler les méthodes de travail.

Il convient de rappeler que l'association des Amis de l'église de Barfleur a pour objet d'aider la municipalité à entreprendre des travaux d'entretien de l'édifice, protégé au titre des monuments historiques, ainsi que des opérations de restauration des divers objets (statues, peintures, bas-reliefs, mobilier, etc.) également protégés au titre des monuments historiques.

L'organisation du festival de « l'Été musical de Barfleur », toujours de très grande qualité, parrainé par Anne Queffélec et faisant référence dans la région, a pour objet, d'une part, bien sûr d'offrir des spectacles de haut niveau musical, et d'autre part d'alimenter la caisse de l'association afin de proposer son aide financière à la municipalité, propriétaire du monument et des objets qui s'y trouvent.

L'année 2023 a été celle du vingtième anniversaire du festival et celui-ci fut particulièrement riche avec notamment la découverte de « jeunes graines de virtuoses » dont certaines reviendront cet été.

Par ailleurs, et grâce aux bénéfices tirés de la bonne gestion de la trésorerie du festival, des travaux nombreux sur les objets et peintures ont pu être réalisés ainsi que la réfection de la couverture du bas-côté nord du chœur.

Après cette phase de prise de connaissance des dossiers, l'association a le plaisir de dire aux élus de Barfleur et à leurs administrés que les contacts avec les services de l'État et du Département permettent de poursuivre les projets de travaux déjà envisagés depuis fort longtemps et que dès le début du mois de décembre la programmation des concerts de la saison de 2024 a été bouclée : ceux-ci auront lieu du 24 juillet au 4 août.

Le président et son équipe sont heureux de pouvoir garantir la continuité des actions engagées et d'offrir au public, toujours nombreux, des spectacles à la hauteur de ses attentes.

Jean-Michel Pérignon Président



Le Village des Antiquaires (Association Barfleur Art et Patrimoine)



Cet été, pour la 44e fois, le Village des Antiquaires de Barfleur a eu lieu sur le port, organisé par notre association.

Une nouvelle petite équipe a installé l'affichage routier, essentiel pour la communication de notre événement, mais difficile à mettre en place… merci à eux !

L'installation des structures a pu se faire dans de bonnes conditions, notamment grâce au respect de l'heure de départ par les forains.

L'édition 2023 a été, une nouvelle fois, un franc succès, même si, pour une raison de logistique, le salon s'est tenu sur 3 jours au lieu des 4 traditionnels.

Le temps a été clément, pas trop chaud ni trop mauvais, pas de vent surtout : parfait pour venir chiner sur le port de Barfleur. Les visiteurs ne s'y sont pas trompés et sont venus très nombreux : à notre grande satisfaction environ 12 000 entrées ont été décomptées !



Les 42 exposants venus de toute la France (le bouche à oreille fonctionne bien !) avec de la belle marchandise, affichaient le sourire, preuve s'il en est qu'ils avaient bien travaillé. Ils nous ont tous assuré de leur venue l'année prochaine (4 jours de nouveau, du jeudi 22 au dimanche 25 août 2024, avec une installation le mercredi 21).

L'équipe des bénévoles du Bar du Village a servi des centaines d'huîtres, de cafés et de verres de vin/bière/champagne/soda, des dizaines de planches de charcuterie/fromage et de parts de tarte aux pommes, pour le plaisir des exposants et des visiteurs.



Nous vous donnons rendez-vous en août pour l'anniversaire des 45 ans !

Vive le Village des Antiquaires de Barfleur !

Présidente : Anne-Lous Plantinga
Trésorier : Jean-Pierre Lepetit

L'association MusiKenSaire



L'équipe de bénévoles

Le festival de la fin d'été n'en finit pas de séduire public et artistes.

Le site du Crako, unique et merveilleux, l'ambiance chaleureuse et familiale, le format à dimension humaine, l'accueil des bénévoles, les découvertes musicales de grande qualité, et la gratuité, toujours, qui permet l'ouverture au plus grand nombre.

Record d'affluence pour ce 10ème anniversaire, malgré un temps menaçant, avec des festivaliers fidèles du Cotentin avant tout, mais aussi de plus en plus de touristes, y compris étrangers, et bien décidés à revenir.

Rendez-vous les 30-31 août et 1er septembre 2024 !

Eric Buhot Président


Les Rouennais d'Alphonse la nuit ont enflammé le Crako


1er concert en France pour les australiens de Ukulélé Death Squad



La Gallera Social club


Record d'affluence pour ce 10ème anniversaire !

Le Club de l'Amitié de Barfleur

Les membres se réunissent tous les vendredi après-midi pour s'adonner à leurs jeux favoris (belote, scrabble principalement) mais nous avons d'autres jeux si des personnes sont intéressées à venir nous rejoindre, avec le traditionnel goûter en fin d'après-midi.

Notre club s'est étoffé cette année d'un nouveau membre assidu à la belote.

Nous accueillons toujours avec plaisir, une résidente de l'EHPAD qui attend sans relâche et avec impatience son vendredi après-midi.

Elle est notre mascotte !





L'âge et la santé de nos membres ne permettent plus hélas de faire des sorties à thèmes, beaucoup trop fatigantes. Néanmoins nous continuons nos goûters festifs (galette, crêpes, Pâques, goûter de Noël) pour le plus grand plaisir de tous.

En fin d'année, nous avons organisé notre traditionnel repas de fin d'année au Moyne de Saire où chaque convive a pu choisir son propre menu. C'était, comme d'habitude, excellent !

Le club a ensuite fermé ses portes pour les vacances de Noël du 15 décembre 2023 au 12 janvier 2024.

Si vous aimez les jeux, si vous souhaitez passer un bon après-midi et déguster un bon goûter, venez pousser la porte du Club (cour de la mairie à côté de la bibliothèque, tous les vendredis de 14h à 17h). Venez faire un essai, vous serez bien reçu(e) et je suis sûre que vous y reviendrez. A bientôt j'espère.

Annie Bunel Présidente

Les doigts de fée



Tous les mardis de 14h à 17h30, la salle de l'Amitié se transforme en atelier de broderie grâce à l'association « Les doigts de fée ».

Contact : Marie-Claire Mauvigner : mauv50@wanadoo.fr

Art'Mâteur



Introduite par un vide-atelier, lui-même suivi au printemps d'une boutique collective, 2023 fut riche en expositions !

Plus de 50 artistes ont été accueillis sur l'ensemble de la saison dans notre belle galerie du 55 rue Saint Thomas Becket.

L'année s'est conclue sur une superbe boutique de Noël qui a ouvert ses portes à huit créateurs de qualité.

Sur l'ensemble de l'année, nous constatons une augmentation constante de notre nombre de visiteurs.

La reconnaissance de la galerie dépasse largement le territoire du Val de Saire, tant au niveau des exposants, dont certains viennent d'autres départements que le nôtre, que de la fréquentation de la clientèle, sans parler de la fréquentation touristique durant la pleine saison estivale.

L'année 2024 s'annonce sous les meilleurs auspices. Après la fermeture hivernale de janvier et février, des œuvres sont exposées dans la vitrine, témoins de la permanence de notre présence dans ce lieu.

La galerie reprend vie au mois de mars à l'occasion du vide-atelier, suivi en avril d'une boutique collective. En mai, les expositions hebdomadaires reprendront pour la période estivale.

17 semaines font d'ores et déjà l'objet de réservations ! Des créneaux restent cependant disponibles pour accueillir d'autres artistes.

N'hésitez pas à parler de la galerie Art'Mâteur autour de vous, et surtout n'hésitez pas à venir nous rendre visite.

Il est toujours agréable d'échanger et de découvrir toutes les formes d'art et d'artisanat d'art que proposent nos créateurs artistiques.

Vous pouvez suivre les événements de l'association Art'Mâteur sur notre page Facebook.

Un grand merci à tous les membres bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour le bon déroulement des différents événements qui jalonnent l'année !

Contact pour plus de renseignements ou pour rejoindre l'association : 06 79 35 24 42.

Christian Picot Président

B'Art'fleur

Mercredi 10 janvier 2024 s'est tenue l'assemblée générale de l'association B'Art'fleur.

Après trois années de sommeil, l'association se réveille dotée d'un nouveau bureau : Cécile Berneron, présidente, Shirley Morel, secrétaire, et Sarah Leedam, trésorière.



L'objectif de l'association reste d'animer le village hors saison. De nombreux projets sont d'ores et déjà à l'ordre du jour : concerts, théâtre et arts plastiques.

Un premier stage de théâtre animé par Pascale Deroyer a eu lieu en décembre 2023. De nouveaux stages et projets théâtraux seront prochainement programmés.

La première animation musicale de l'association se déroulera le dimanche 17 mars : à l'occasion de la Saint Patrick, Thierry Guillemot donnera le midi un concert tournant sur plusieurs bars et restaurants de Barfleur.

Un projet de livre réalisé avec les artistes locaux est également au programme. Il aura pour thème le patrimoine de Barfleur.



Les membres de l'association ont par ailleurs l'intention de collaborer avec d'autres associations de Barfleur, notamment le comité de jumelage pour un échange d'artistes avec Lyme Regis.

Les nouveaux membres sont les bienvenus ainsi que les idées originales pour animer le village.

Cécile Berneron Présidente

Contact : bartfleur@gmail.com ou Cécile Berneron au 06 65 15 89 74

Le Musée Atelier de Barfleur (MAB)

A l'aube d'une nouvelle année, il est temps de reprendre la plume pour partager avec vous la vie du Musée Atelier.

2023 aura été particulièrement productive ! Après un an et demi d'activité, l'association compte aujourd'hui sept partenaires, plus de 70 adhérents ainsi qu'une trentaine de prêteurs qui nous ont accompagnés, financés ou conseillés tout au long de cette aventure. Nous profitons d'ailleurs de ces quelques lignes pour les remercier tous.

Le grand projet de l'année passée ? La préparation et la construction du musée ! Grâce à la mobilisation des bénévoles lors des ateliers participatifs, les expositions ont vu le jour dès juin. Malheureusement, si nous étions prêts, la mise aux normes du bâtiment a, elle, pris bien plus de temps. Nous avons donc regardé avec regret la saison s'écouler sans pouvoir partager le fruit de tout ce travail.

Qu'importe ! Entre chantiers et évènements, cette année aura tout de même été riche en moments de partage et convivialité. Avec 7 partenaires représentés, des concerts, des démonstrations et un public au rendez-vous, les Journées Européennes du Patrimoine en sont un bon exemple.



Un bilan plutôt positif pour le Musée Atelier de Barfleur qui nous permet de nous engager dans cette nouvelle année avec une énergie renouvelée. En 2024, nous serons évidemment ravis d'ouvrir les portes du musée pour vous faire découvrir le parcours permanent "Barfleur, l'ère de la mer" ainsi qu'une exposition temporaire sur la construction navale.

Quant à l'atelier, c'est notre nouvelle priorité !

En mai dernier, les chantiers participatifs pour la création du musée nous ont prouvé qu'ils pouvaient être animés, conviviaux, propices au lien social et aux rencontres intergénérationnelles. L'objectif de cette année 2024 sera donc de recréer cette ambiance de façon plus pérenne dans un lieu appartenant à l'association. Entre espace pour bricoler et salle de pause, l'enjeu est de mettre en place un atelier où se rencontrer, échanger, apprendre, transmettre. En résumé : redécouvrir les vertus du « faire ensemble » grâce à des chantiers et évènements participatifs.

L'aventure du Musée Atelier vous séduit ? N'hésitez pas à nous contacter par mail à musee.atelier.barfleur@gmail.com pour vous tenir informé. Les bénévoles et adhérents ne manquent pas mais nous sommes toujours ravis d'échanger, rencontrer et accueillir de nouveaux venus !

Aliénor Lukowski Présidente

MAB
MUSÉE ATELIER DE BARFLEUR

Le Centre Nautique Est Cotentin (CNEC)



L'année 2023 s'est bien déroulée pour le Centre Nautique Est Cotentin (CNEC) puisqu'elle lui a permis d'accueillir un grand nombre de personnes de tous âges qui ont participé à différents types d'activités dans ses quatre bases de Barfleur, Réville, Saint-Vaast-la-Hougue et Quinéville.

Les conditions météorologiques ont permis de démarrer les activités club début mars, ravissant petits et grands.

La régate de Barfleur s'est très bien passée, elle a rassemblé les passionnés du Cotentin dans une ambiance conviviale.

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de recevoir à nouveau de nombreux collèges et écoles de Barfleur, Saint-Pierre-Église, Le Theil pour des cycles de voile.

Cette année, neuf jeunes ont concouru en planche à voile sur les différents niveaux de pratique (régate de niveau départemental jusqu'au niveau national).

En parallèle, le CNEC forme aussi des moniteurs, principalement des jeunes du Val de Saire, sur les différentes activités nautiques proposées. Une équipe d'une vingtaine de professionnels était sur le pont pour recevoir les estivants durant les deux mois d'été. Parmi eux, sept jeunes de 16 à 18 ans ont suivi une formation diplômante.

En 2023, le CNEC a accueilli 4 500 personnes pour plus de 11 500 embarquements.

Les administrateurs et les professionnels du CNEC remercient la commune de Barfleur pour son aide et son soutien dans la bonne tenue de ses activités et la réalisation de ses projets.

Une régate est prévue le 10 août 2024 à Barfleur.

L'intégralité des renseignements sur les activités proposées est disponible sur le site internet du CNEC : www.centre-nautique-est-cotentin.fr.

Vous pouvez aussi joindre le CNEC par téléphone au 06.75.74.45.10

Betty Le Guillou Présidente

CNEC
CENTRE NAUTIQUE
EST COTENTIN

La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)



Depuis le 1er novembre 2023 Arthur Marest a été nommé patron de station à la suite de Guillaume Lelouey. Ce dernier a assuré la quasi-totalité des interventions de l'année comme patron mais aujourd'hui ses deux emplois, « Barfleur en mer » l'été et pêche l'hiver, ne lui permettent plus de se rendre suffisamment disponible pour cette mission.

En plus de la charge administrative qui incombe au patron de station, la feuille de route du mandat en cours (6 années) est chargée, en rapport avec le remplacement de nos moyens nautiques, semi-rigide et canot tout temps.

Celui-ci doit par ailleurs veiller à l'entretien de nos moyens et à la sécurité des équipages, au renforcement de la disponibilité opérationnelle de la station en portant les effectifs à trois équipages formés et opérationnels, entraînés mensuellement lors d'exercices en situation à la mer (16 exercices).

Pour l'aspect réglementaire, relatif à la conformité des bateaux, tâche que doivent supporter aujourd'hui les armateurs, tels la SNSM, il peut compter sur l'appui d'un RTL (Responsable Technique et Logistique) et notamment sur la compétence et la rigueur de notre dernier bénévole : Pierre Noël.



Bilan d'activité de l'année 2023

Comme l'indique la photographie de notre équipier Jérôme Houyvet, l'Amiral de Tourville est au mouillage depuis fin 2022 ; mobilisable à toute heure, notre canot tout temps a été très sollicité par le CROSS Jobourg cette année, avec 17 alertes et 33 personnes sauvées ou assistées.

L'activité sur le littoral porte sur 6 interventions :

- deux chavirages avec personnes dans les eaux froides du Moulard puis du Dranguet,
- déséchouage d'un voilier de course sur les rochers de Quillebeuf,
- assistance à deux Estéou devant Barfleur,
- et même récupération d'une voiture dans l'eau à la Masse.

Ces opérations concernent avant tout des résidents du Val de Saire.

Le canot a été très sollicité pour des missions mouvementées, longues et souvent nocturnes au large :

- recherche d'un marin disparu à la suite du chavirage d'un coquillard : le Calista,
- assistance du bateau de pêche le Cap, secteur Antifer, avec remorquage jusqu'à Port-en-Bessin,
- assistance de voiliers : Mini 6,50 en fuite à la côte lors d'un coup de vent imprévu pendant une course (5 bateaux secourus par les stations de Baie de Seine cette nuit-là), hélice engagée et équipage désemparé dans les courants, perte de safran, mal de mer et épuisement de l'équipage, panne moteur voiles déchirées, moteur HS et voie d'eau…
- intervention sur vedette 21 m avec feu machine dans le rail montant à 30 nautiques dans le nord de Barfleur, 2 skippers intoxiqués évacués : 12 heures de secours avec hélicoptère, marins pompiers et Abeille Liberté en soutien.

Pour votre sécurité, outre les interventions « prévention » menées par notre nageur de bord et enseignant Olivier Perrier auprès des écoles, usagers du port…, vous avez pu rencontrer nos médecin, infirmiers et secouristes qui ont assuré la sécurité lors du feu d'artifice et pendant la régate des 4 h de Barfleur, organisée par l'école de voile.

Les bénévoles de la station remercient tous les Barfleurais et habitants des communes voisines pour leur présence en nombre à la première fête du sauvetage organisée en juillet, l'ensemble des commerçants et restaurateurs ayant participé à cette belle manifestation, les amis qui nous ont donné la main et notamment les sauveteurs de la station de Fermanville. Face à ce succès, nos bénévoles souhaitent réitérer cette opération le 27 juillet 2024 !

Station SNSM de BARFLEUR
Rond Point Guillaume Le Conquérant
Adresse postale :
5, rue du Castel 50760 MONTFARVILLE
02 33 43 50 85 / 06 66 08 64 64
Président.barfleur@snsm.org

Urgences en mer : **196**



Association des Usagers du Port de Barfleur (AUPB)

Cette année 2023, trois concours de pêche ont été organisés sur les quatre prévus. Une dizaine de bateaux y participait.

Par ailleurs, et malgré une météo très défavorable, le vide grenier a pu avoir lieu. Nous avons eu la chance de passer entre les gouttes et, en dépit du désistement d'une vingtaine d'exposants, le résultat s'est avéré globalement très bon.



ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT DE BARFLEUR

Programme 2024

- Assemblée générale : samedi 13 Avril à 17h30, dans la salle du Mora, si disponible.
- Vide grenier : dimanche 21 Juillet sur le terrain de football

  Inscriptions par mail : francis.valognes@orange.fr ou tel ou sms : 07 87 26 90 12.
- Concours de pêche 2024 : Samedi 25 Mai - Dimanche 23 Juin - Samedi 20 Juillet - Dimanche 18 Août

  Ces concours sont ouverts à tous, inscriptions le matin sur place avant le départ à 8h30 à la cale Sainte Catherine, retour à 11h, suivi d'un moment de convivialité, du classement et de la remise des lots.

Thierry AUNE Président

Le Club Sportif de Barfleur (CSB)



2023 fut chargé en émotions. En début d'année, nous avons eu la chance de disposer d'un club house tout neuf offert par la mairie de Barfleur. Le club de foot a, de son côté, acheté deux nouveaux projecteurs, un pour remplacer l'ancien déjà en place et un nouveau. Le coût de l'opération pour le club s'élève à 17 000 €.

Nous avons dû organiser des manifestations comme des lotos, des tournois de pétanque ou des vide greniers pour pouvoir financer une partie de notre achat. Nous avons par ailleurs la chance d'avoir des partenaires qui nous soutiennent dans nos investissements.

Nous avons ensuite accueilli le tournoi des Plus Beaux Villages de France. Nous remercions encore la mairie pour son soutien durant ce bel évènement. Les représentants des 16 villages venus de toute la France ont, pour la plupart, découvert, sous un soleil flamboyant, notre beau village et ses alentours. Une belle fête et une ambiance chaleureuse furent de la partie durant le tournoi de foot.

Au mois de mai 2024, ce sera le tour de l'équipe barfleuraise de se rendre à Monflanquin, dans le Lot-et-Garonne pour participer et, pourquoi pas, gagner le tournoi de foot des Plus Beaux Villages de France.

Sur le plan sportif, nous avons été rétrogradés en division inférieure au mois de juin 2023. Depuis la reprise en août, nous sommes premiers de notre championnat et toujours invaincus à mi championnat.

Le 15 juin 2024, nous organisons la venue du groupe Soldat Louis pour un concert sur le site du Crako. Nous comptons sur votre présence pour profiter et se retrouver autour d'un verre de rhum 😉 (cf. une de leurs chansons).

Au cours de cette année, le club de foot souhaite changer les poteaux de buts (5 000 €),

De son côté, la municipalité a engagé des travaux pour l'installation d'un terrain multisport accessible à tous à partir du printemps prochain. Cet équipement va permettre d'améliorer la qualité de nos entraînements et de pouvoir mettre en place une équipe de jeunes pour les années à venir.

Didier Loir Président 06 30 23 71 93
Marius Gosselin Secrétaire

Traversée de Barfleur par le semi-marathon des Vikings 2024



Le samedi 29 juin 2024, le semi-marathon des Vikings partira à 16h30 du pied du phare de Gatteville pour rejoindre Saint-Vaast-la-Hougue en suivant le bord de mer.

Le circuit inchangé de 21,1km est apprécié pour la beauté des paysages traversés et le charme de nos magnifiques villages dont Barfleur classé parmi « Les Plus Beaux Villages de France ».

Le succès du semi-marathon se confirme d'année en année. En 2023, 575 participants ont achevé le semi et 154 coureurs se sont mobilisés sur « la course de l'huître » qui, sur 7 kms, relie Réville à Saint Vaast.

Les nombreux spectateurs qui jalonnent le parcours portent à plus d'un millier le nombre de personnes mobilisées pour l'évènement.

La course est organisée par l'AS Tourlaville Athlétisme avec la participation des communes traversées, dont Barfleur, et les soutiens de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et du département de la Manche.

Charly Vassal et André Saillard - Coorganisateurs du semi-marathon – AS Tourlaville Athlétisme

Plus d'infos : Charly VASSAL Téléphone : 06 75 49 88 89 – e-mail : eripa@wanadoo.fr
Site internet : http://tourlaville.athle.com

La salle polyvalente muscle ses activités

La Gym de Valcanville poursuit fidèlement son offre de cours :

Pilates le mercredi de 11h à 12h - Gym douce le jeudi de 10h30 à 11h30

Contact : Claire Godreuil, présidente 02 33 23 12 29 - 06 23 47 64 36





Le tennis de table mène avec succès ses séances ouvertes à tous âges et tous niveaux :

le lundi de 17h à 19h - le mercredi de 15h à 17h et le vendredi de 17h à 19h

Contact : Anne Maurissen 07 84 48 38 61

Mireille Jean 06 13 90 84 22 charlyeddy@hotmail.fr

Le yoga

Au cours du dernier trimestre 2023, sous la houlette d'Amandine Mache, kinésithérapeute, sont animées des séances de yoga hebdomadaires :

le mardi de 11h15 à 12h15 et de 12h30 à 13h30

le jeudi de 15h à 17h30 et le vendredi de 9h à 10h

Contact : Amandine Mache 06 33 76 33 07





Stages de Taiji et/ou Qi Gong

Carole Carmen Faure, diplômée de l'école « Les temps du corps », propose aux résidents et vacanciers de découvrir, s'initier ou se perfectionner au Qi Gong et/ou au Taiji durant les périodes de vacances scolaires (hors été).

Dates proposées pour les vacances de printemps :

- 4 séances découvertes d'une heure les 10, 12, 16 et 18 avril le matin,
- 1 atelier d'initiation le 16 avril après-midi.

Plus d'informations à venir : réseaux sociaux, affichage salle polyvalente et bureau de l'office de tourisme.

Contact : Carole Carmen Faure : 06 77 85 16 61 carole.carmen@free.fr

Le Panier du Val de Saire, relais de la Banque Alimentaire

Belle ambiance pour préparer les colis de fin d'année. Les bénévoles des 3 points de distribution se sont mobilisés pour préparer des colis de fêtes.

Chaque famille a reçu un colis alimentaire spécial fêtes de fin d'année.

Des dons (anonymes, mairies, Rotary, producteurs de légumes…) ont permis aux familles d'avoir un repas de fêtes.

Petits et grands ont reçu du « Noel partagé » de beaux cadeaux qui ont fait la joie de tous.

270 colis ont été distribués. Un grand merci à tous ceux qui ont préparé ces jolis paquets et aux commerçants qui ont accepté d'en être dépositaires pour les récupérer pendant quelques semaines.

Nous remercions tous nos partenaires pour leur aide et leur soutien.

La collecte de la banque alimentaire de novembre 2023 a apporté 4 tonnes de produits alimentaires dans le Val de Saire, nous remercions tous les donateurs.

Le Panier du Val de Saire accueille les personnes en difficulté. Si vous connaissez une personne ou une famille en difficulté, n'hésitez pas à l'inviter à contacter le Panier du Val de Saire. Elle sera accueillie dans la plus stricte confidentialité et pourra être aidée pour 1 mois, 3 mois, plus longtemps si cela se justifie.

Le Panier du Val de Saire : panierduvaldesaire@gmail.com
Présidente : Sabine Parent, 06 84 23 08 64
Secrétaire : Jocelyne Rocques, 06 81 63 30 99





Les bénévoles du Panier du Val de Saire se réjouissent d'offrir des dizaines de cadeaux surprises. © La Presse de la Manche

La communauté d'agglomération du Cotentin

Riche de ses 185 000 habitants, ressortissants de 129 communes membres elles-mêmes réparties en 11 pôles de proximité désormais dénommés « Maisons du Cotentin », notre communauté d'agglomération mène une politique de cohérence et de développement au profit de l'ensemble du territoire dont il est difficile de rendre compte en quelques lignes.

Peuvent être néanmoins citées, la mise en synergie des transports publics - via Cap Cotentin notamment -, la prise en compte des questions de logement et de rénovation de l'habitat - dont le programme « Je Rénov' en Cotentin » -, les ambitieuses politiques en matière d'enseignement supérieur, de santé et d'activité maritime, la gestion de l'eau et de l'assainissement, la programmation des voies cyclables, sans oublier la réalisation tant attendue du centre aquatique de Valognes dont l'ouverture est annoncée pour 2024.



La collecte des déchets réorganisée sur un schéma imposé fait tache sur cet ensemble dynamique et porteur. Nos interventions incessantes auprès des services concernés visent à rétablir à minima une collecte hebdomadaire des déchets ménagers dont on peut dire qu'il reste le sujet « noir » de notre commune.

A l'échelon local, saluons l'élection de Gilbert Doucet, maire de Saint-Vaast la-Hougue, à la présidence de notre pôle qui réunit les 15 communes du Val de Saire. Notons, entre autres, dans le cadre de ce dispositif de proximité :

- la qualité très appréciée des services du relais Petite enfance qui, directement géré par le pôle, bénéficie du soutien continu de nos communes,
- les très efficaces accompagnements administratifs de l'agence France Services, placés sous la responsabilité des agents de la Maison du Cotentin de Quettehou au profit des habitants du Val de Saire.

Dernier point mais non le moindre, le Cotentin, dont nous devons souligner l'implication financière dans tous nos investissements municipaux, prévoit, à partir de 2024, un triplement de l'aide aux communes. A l'heure où s'annonce sur Barfleur une politique de grands travaux sur l'espace portuaire terrestre, cette promesse a valeur d'encouragement.



La SPL des Ports de la Manche

La SPL des Ports de la Manche a rendu compte de son activité à l'occasion du conseil portuaire du 24 novembre 2023.

En 2023, ont été opérés le changement des chaînes filles des bateaux de plaisance pour un montant de 5 000 € HT et d'importants travaux de maçonnerie destinés à renforcer la cale et le perré pour un total de 40 000 € HT.

Si l'exploitation du port de Barfleur peine à trouver son équilibre financier, la SPL poursuit ses investissements pour rendre le port plus fonctionnel.

À ce titre sont prévus en 2024 :

- Le changement de la cuve de gasoil des pêcheurs professionnels (passage à une cuve de 50 m³) pour une valeur de 205 000 € HT.
- Le réaménagement de la zone des annexes et des échelles utilisées par les plaisanciers pour un montant de 10 000 € HT.

Le plan de réception et de traitement des déchets des navires a par ailleurs été actualisé.

Pour 2025 est prévue la réalisation d'un point de pesée sur le quai, une nouvelle fonctionnalité très attendue des pêcheurs.



Photos © https://ports-manche.com

L'Office de Tourisme du Cotentin

L'Office de Tourisme a connu une évolution majeure cette année avec l'ouverture des nouveaux bureaux de Saint-Vaast-la-Hougue et de Cherbourg-en-Cotentin.

L'Office poursuit sa stratégie de modernisation en « concept store » et offre aux visiteurs une large palette de services incluant les billetteries et la boutique souvenirs.

Les touristes ne rentrent plus dans un office de tourisme classique mais bien dans un espace dédié au voyage dans le Cotentin, avec des conseils personnalisés.

A Saint-Vaast-la-Hougue, la mutualisation de nos services avec l'Île Tatihou et le Département entre en cohérence avec notre souhait de faciliter et de simplifier l'expérience client.



Quand nous savons qu'1 % des touristes passent la porte d'un office de tourisme, il est nécessaire d'optimiser et de simplifier les services.

Comme en 2022, le bureau de Barfleur a répondu à plus de 7 000 demandes touristiques. 86 % des visiteurs sont des Français dont 18 % sont des Normands et, 18 % également, des Franciliens.

Pour les internationaux, ce sont les Allemands qui fréquentent le plus notre bureau barfleurais : avec 32 % des visites, contre 22 % pour les Belges, eux-mêmes suivis des Britanniques.

En 2023, plus de 300 personnes ont profité des animations de l'Office de Tourisme.

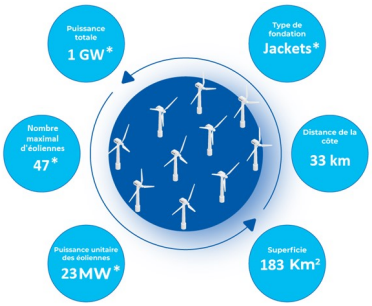
Ces rendez-vous se poursuivront en 2024 avec les visites de Barfleur et les sorties pour les P'tits Vikings tous les mardis du 16/07 au 20/08 ainsi que les mardis 23 et 30/04, et 22 et 29/10.

Mathilde Brossier
Directrice de l'Office de Tourisme du Cotentin



Parcs éoliens en mer

L'association Eolarge.vds poursuit sa mission de veille et d'action face aux projets éoliens Centre Manche 1 et 2 dont la mise en service, quasi concomitante, est prévue pour 2031.



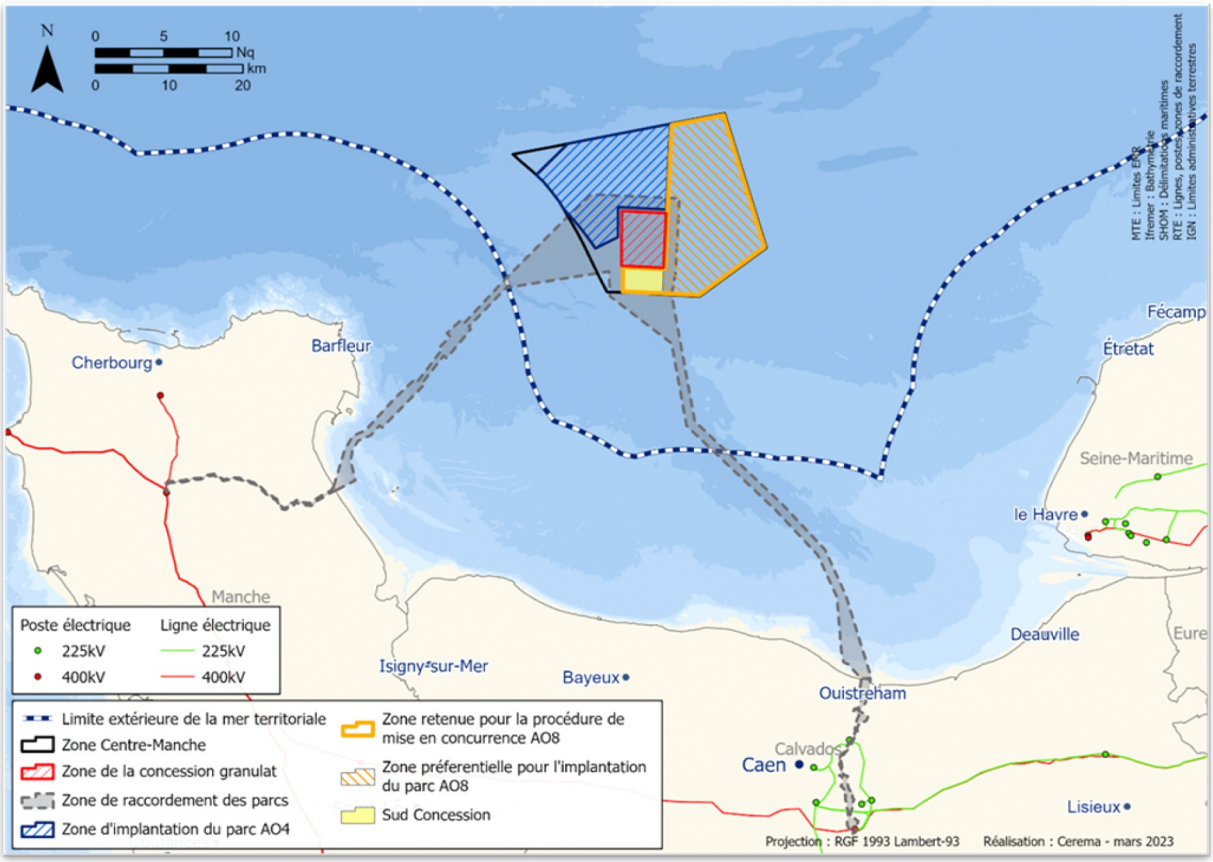
Dans un premier temps, de nombreuses démarches ont été entreprises par l'association pour minimiser au maximum l'impact des parcs envisagés : maximisation de la distance, minimisation des répercussions environnementales, respect des activités de pêche et de tourisme qui sont deux des piliers de notre économie locale.

A la suite de l'attribution de la maîtrise d'ouvrage du parc Centre Manche 1 à EDF Renouvelables, les échanges, entamés dès le début de la procédure d'appel d'offres se poursuivent dans la logique d'une convention qui vise à la mise en œuvre d'actions au profit du territoire. La consultation en cours pour l'attribution du parc Centre Manche 2 est à échéance 2024.

L'association mène par ailleurs des actions soutenues auprès des élus régionaux et nationaux pour que la réglementation sur la taxe sur les éoliennes en mer en Zone Économique Exclusive (ZEE – soit la zone maritime située entre 12 et 200 milles nautiques des côtes) détermine un taux de redistribution aux territoires concernés.

L'association compte par ailleurs intervenir dans le débat public maritime de façade auquel tout un chacun peut participer : https://www.merlittoral2030.gouv.fr/. Celui-ci est organisé sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024. Parmi les grands enjeux qui seront discutés lors de ce débat, la cartographie de l'éolien en mer aux horizons 2033 et 2050 tiendra une place importante. Y seront également traités : l'état écologique du littoral, l'avenir de la pêche et de la conchyliculture, le recul du trait de côte…

Christiane Tincelin Présidente



Si vous vous sentez concernés par la mission d'Eolarge et/ou si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact : daniellesurdive51@gmail.com

Eolarge.vds

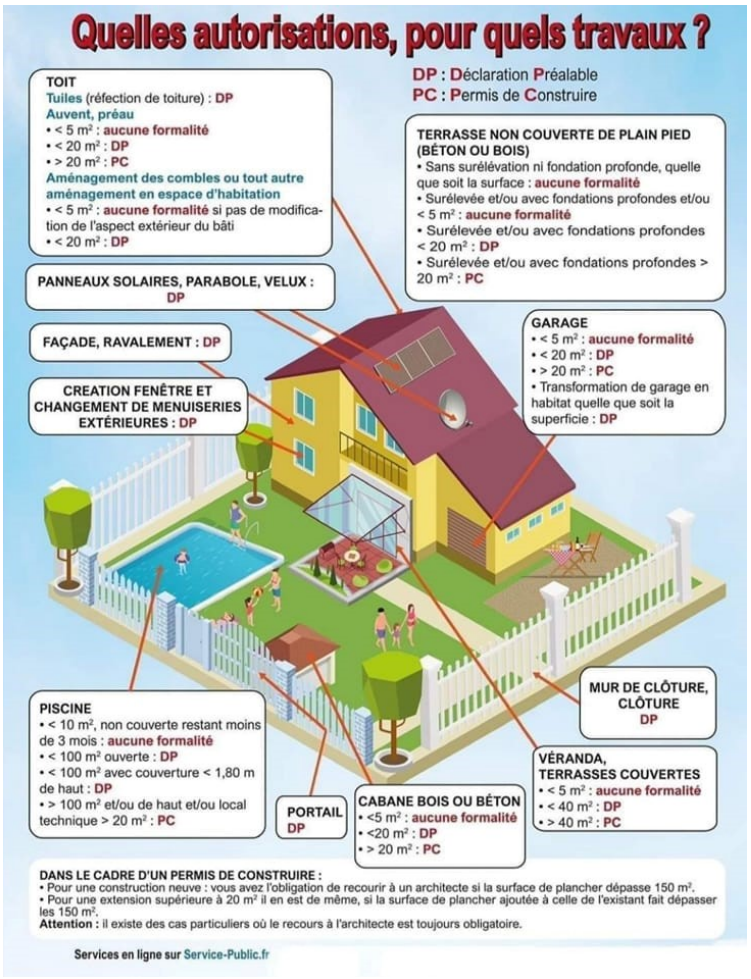
Urbanisme : la déclaration préalable de travaux

Lorsque vous avez un projet venant modifier l'aspect extérieur de votre habitation, ou lorsque vous envisagez une extension de votre habitation (selon la superficie), le dépôt d'une déclaration préalable de travaux est nécessaire, ainsi que l'obtention d'un arrêté de non opposition.

La déclaration préalable de travaux est un dossier administratif qui permet au service urbanisme de vérifier que votre projet respecte les règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur. Cette autorisation d'urbanisme est un document obligatoire sans lequel vous ne pouvez pas concrétiser votre projet.

Les projets suivants sont notamment concernés :

- la modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, de type rénovation de façade, de toiture, changement de menuiseries.
- l'installation de clôtures et de portails.
- la construction d'un mur dont la hauteur mesurée à partir du niveau du terrain naturel est supérieure ou égale à 2 mètres.
- L'agrandissement, l'extension, la surélévation ou l'aménagement de combles avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure ou égale à 40 m².
- la construction ou l'aménagement de bâtiments annexes à votre habitation principale, avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 20 m². Les carports, abris de jardin, dépendances, garages de moins de 20 m² sont donc concernés.
- Le changement de destination d'un local sans modification de son aspect extérieur ni de ses structures porteuses (ex : un garage qui devient une chambre).



Dans tous les cas**,** la démarche pour l'acceptation de travaux est la suivante :

- Une déclaration préalable de travaux doit être déposée en mairie de Barfleur, soit directement à l'accueil, soit par voie postale, soit par email : secretariat@mairiedebarfleur.fr (le délai d'instruction étant de deux mois maximum).
- La déclaration préalable est examinée par l'Architecte des Bâtiments de France qui rend un avis global en accord avec l'esprit esthétique et patrimonial du secteur et son architecture dominante : il vérifie la pertinence des matériaux et des couleurs choisis, oriente sur les éléments à faire ressortir…
- Le service instructeur de la commune ou le service instructeur de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, s'exprime ensuite sur la cohérence avec le PLU.

À SAVOIR : Si des travaux sont réalisés sans autorisation, le maire est tenu d'établir un procès-verbal d'infraction au code de l'urbanisme et l'adresse au Procureur de la République.

Celui-ci décide de la suite à donner, qui peut, outre une amende, aller jusqu'à l'obligation de remise en état initial du bien…

Civisme et informations diverses

Déjections canines

Les propriétaires de chiens ou leurs gardiens doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections déposées et procéder au nettoyage immédiat de toute trace de souillure afin de préserver la propreté et la salubrité du village (arrêté municipal 2023-46-MM).



Des bornes de sacs pour déjections canines sont situées à proximité :

- de l'église (rue du Fort et cache des Amoureux),
- de la mairie (entrée cour des Augustins),
- de la rue Pierre Salley (face au feu blanc),
- de l'espace du Crako (rue du 24 juin),
- de la résidence du port (rue Alfred Rossel),
- de la base nautique.



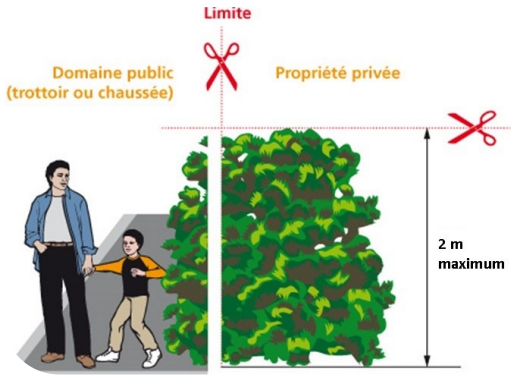
Chien en laisse

Afin de sauvegarder l'hygiène publique et diminuer les risques d'accidents sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur le domaine public, les chiens et autres animaux doivent impérativement être tenus en laisse sur la commune de Barfleur (article L211-22 du Code Rural et arrêté 2023-46-MM). Une amende de 38 € peut être imputée en cas de non respect de la règle fixée par l'arrêté municipal.

Entretien des trottoirs

Tout propriétaire ou locataire est tenu d'entretenir le trottoir au droit de sa propriété ou de sa location en constant état de propreté et d'en assurer le désherbage (arrêté municipal n°2021-48-MM du 26-10-21).





Taille des haies

Les arbres, arbustes et haies situés en bordure de voirie ne doivent pas dépasser la limite de propriété.

La hauteur maximum est de deux mètres pour les plantations qui ne doivent pas pousser à moins de 2 mètres du domaine public (article R1 116-2-5 du code de la voirie routière).

Activités bruyantes

Prenons soin de respecter la tranquillité de nos voisins. Si des travaux bruyants doivent être entrepris, il est toujours préférable de prévenir ses voisins et d'en expliquer la raison.

Les plages horaires précisées par l'arrêté préfectoral du 27/03/97 sont les suivantes :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Elections



Les inscriptions sur les listes électorales peuvent être effectuées tout au long de l'année.

En cas de scrutin, il est possible de s'inscrire jusqu'au 6ème vendredi avant le 1er tour de ce dernier pour pouvoir y voter (6ème mercredi si inscription par Internet).

Pour vous inscrire, vous devez vous présenter à la mairie de votre domicile, muni de votre pièce d'identité en cours de validité, et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Vous pouvez également effectuer une demande d'inscription en ligne sur www.service-public.fr.



Recensement citoyen

Le recensement est obligatoire. Il est à réaliser entre le 16ème anniversaire et la fin du mois suivant.

L'attestation de recensement est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile.

Cette attestation est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...).

Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)



Le DAE est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Deux appareils sont à disposition dans la commune et sont installés :

- dans la cour des Augustins,
- sous le préau dans la cour de la salle polyvalente.



PanneauPocket

En 2021, la commune de Barfleur s'est rapprochée encore davantage de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Cet outil simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à télécharger l'application gratuite !

Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play | DISPONIBLE SUR AppGallery

L'accueil de la mairie à votre service :

🕐 : du lundi au vendredi de 8h à 12h 📞 : 02 33 23 43 00 @ : secretariat@mairiedebarfleur.fr

Site Internet 💻 : https://www.barfleur.fr

PanneauPocket l'application mobile : les informations et alertes de la mairie vous accompagnent partout.

État-civil



Naissances

Lyzio ALIX le 04/01/2023

Côme LEBREUILLY HARRAT le 06/01/2023

Lylio MOCQUET le 08/09/2023

Martin LE ROSSIGNOL le 15/09/2023

Décès

Christiane LETRECHER le 09/01/2023

Marie-Madeleine CLARK épouse BROTIN le 26/01/2023

Micheline RAUX épouse RENOUF le 11/04/2023

Françoise GRAINDORGE épouse CARLE le 25/04/2023

Jean-Claude GAIN le 24/07/2023

Jean DEVILLE le 15/08/2023

Andrée MICHEL épouse LELONG le 26/08/2023

Casimir TROUDE le 20/10/2023

Bernadette RENOUF épouse BUHOT le 30/11/2023





Décès EHPAD

Andrée WERCK épouse PLANQUE le 05/01/2023

André KERMORGANT le 09/01/2023

Marcelle CHOISY le 21/02/2023

Odette CHEVREAU épouse LEROY le 20/04/2023

Jean-Louis AMAN le 21/05/2023

Marie-Thérèse LEMIERE épouse VASLOT le 20/06/2023

Jean-Baptiste LEROY le 01/07/2023

Mireille FAUCILLION épouse LEROY le 14/07/2023

Marie LEVESQUE épouse GERMAIN le 14/08/2023

Thérèse PICOT épouse DELAHAYE le 06/09/2023

Charles LEVAILLANT le 18/10/2023

Marie-Louise CREVON épouse CADEL le 19/10/2023

Thérèse LEVALLOIS épouse AMBROIS le 05/12/2023

Raymond DUBOST le 05/12/2023

Liste des associations barfleuraises

Associations / Activités	Responsables
Art'Mâteur	Christian PICOT
Association des Amis de l'église	Jean-Michel PERIGNON
Association des Anciens Combattants	Yves MONFEUILLART
Association des Usagers du Port de Barfleur (AUPB)	Thierry AUNE
Association Les Vieux Gréements du Val de Saire	Marie LECOSTEY
Barfleur, Art et Patrimoine	Anne-Lous PLANTINGA
Barfleur, Voile & Tradition	Pascal LE DOLEDEC
B'Art'Fleur	Cécile BERNERON
Centre Nautique Est Cotentin (CNEC)	Betty LE GUILLOU
Club de l'Amitié	Annie BUNEL
Club Sportif de Barfleur (football)	Didier LOIR
Comité des Fêtes	Changement de bureau en cours
Comité de Jumelage Barfleur Lyme - Régis	Sylvie DHIVER
Les Doigts de Fées (broderie)	Marie-Claire MAUVIGNER
Musée Atelier de Barfleur (MAB)	Aliénor LUKOWSKI
Musik en Saire (Association MKS)	Éric BUHOT
Panier du Val de Saire	Sabine PARENT
Pour Barfleur Association	Paul BLANVILLAIN
SNSM Barfleur	Philippe LUKOWSKI
Tennis de Table	Anne MAURISSEN et Mireille JEAN

Rejoignez les associations qui interviennent à Barfleur !
Les coordonnées téléphoniques des responsables sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Calendrier des événements 2024

	Dates	Évènements	Lieux
MARS	Dimanche 17 mars	Fête de la Saint Patrick Anim. musicale T. Guillemot	Bars et restaurants
MAI	Dimanche 5 mai	Vide-grenier CSB	Stade Louis Debrix
	Mercredi 8 mai	Cérémonie de commémoration	Monument aux morts
	Vendredi 24 mai	28e randonnée internationale de véhicules historiques	Crako et Quai Henri Chardon
	Samedi 25 mai	Concours de pêche	Port et mer
	Samedi 25 mai Dimanche 26 mai	La Ronde du Cotentin en Val de Saire	Crako ou salle polyvalente (météo)
JUIN	Samedi 1er juin	250 ans de l'école Marie-Madeleine Postel	Ecole
	Samedi 8 juin	Concert orgue, Hubert Bouet, et flûte, JM Pérignon	Eglise Saint Nicolas
	Dimanche 9 juin	Elections européennes	MORA
	Samedi 15 juin	Concert Soldat Louis	Crako
	Dimanche 23 juin	Concours de pêche	Port et mer
	Dimanche 23 juin	Vide-grenier CSB	Stade Louis Debrix
	Samedi 29 juin	Semi-marathon des Vikings	Traversée de Barfleur
JUILLET	Mercredi 10 juillet	Electric Youth	RP G. Le Conquérant
	Samedi 20 juillet	Concours de pêche	Port et mer
	Dimanche 21 juillet	Vide-grenier AUPB	Stade Louis Debrix
	Mercredi 24 juillet	Concert Anne Queffélec et Gaspard Dehaene, piano	Eglise Saint Nicolas
	Samedi 27 juillet	Fête du sauvetage SNSM Barfleur	RP G. Le Conquérant
	Dimanche 28 juillet	Trio à cordes Arnold	Eglise Saint Nicolas
	Mardi 30 juillet	Ensemble vocal Ô	Eglise Saint Nicolas
AOÛT	Vendredi 2 août	Claire Désert, piano	Eglise Saint Nicolas
	Dimanche 4 août	Iris Scialom, violon, et Antonin Bonnet, piano	Eglise Saint Nicolas
	Samedi 10 et Dimanche 11 août	Fête foraine (arrivée forains 5 matin - départ 12 soir)	Quai Henri Chardon
	Samedi 10 août	Régate "Les quatre heures de Barfleur"	Base nautique de Barfleur - CNEC
	Dimanche 11 août	Feu d'artifice	Port et mer
	Dimanche 18 août	Concours de pêche	Port et mer
	Jeudi 22 au dimanche 25 août	Village des Antiquaires	Quai Henri Chardon
	Vendredi 30 au dimanche 1er sept.	Festival MusiKenSaire	Espace du Crako
NOVEMBRE	Lundi 11 novembre	Cérémonie de commémoration	Monument aux morts

Calendrier à titre indicatif - sous réserve de modifications

Votre conseil municipal 2020 - 2026



Michel MAUGER
Maire
Délégué à la communauté d'agglomération du Cotentin
Président de l'EHPAD du Val de Saire



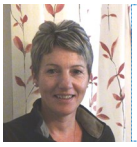
Christiane TINCELIN
1ère adjointe au Maire



Christine HAMEL-DORDONNAT
2ème adjointe au Maire



Vincent BONTOUX
Conseiller municipal



Aline BURNEL
Conseillère municipale



Nicolas GOSSELIN
Conseiller municipal



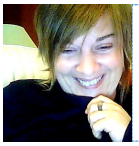
Christian RUEL
Conseiller municipal



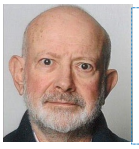
Véronique LEMONNIER
Conseillère municipale



Yves MONFEUILLART
Conseiller municipal



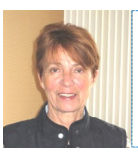
Cécile BERNERON
Conseillère municipale déléguée



Jean-Louis DHIVER
Conseiller municipal délégué



Dominique GODEFROY
Conseiller municipal



Marie-Joëlle ANDRE
Conseillère municipale déléguée



Joël LEBRUN
Conseiller municipal délégué



Sylvie DHIVER
Conseillère municipale

BARFLEUR

Composition réalisée par la municipalité
Impression ICL GRAPHIC 50700 Valognes
Ne pas jeter sur la voie publique

Les Plus Beaux Villages de France®